

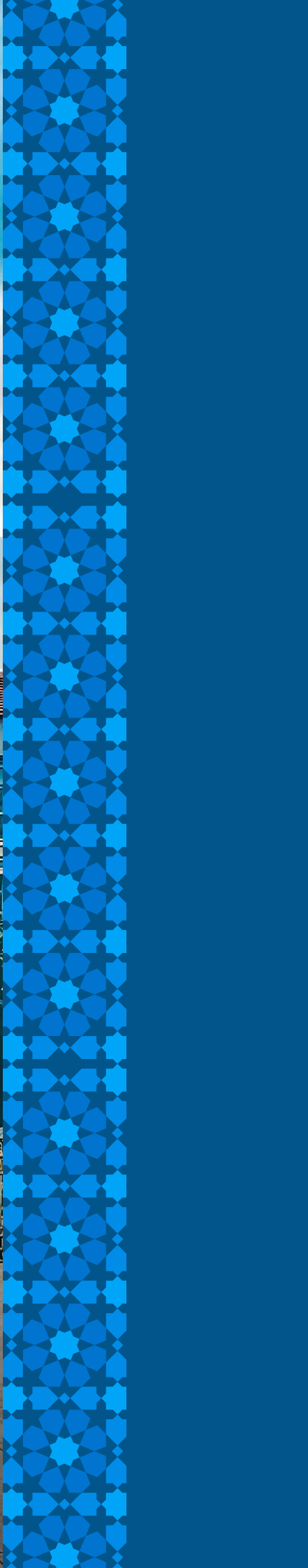


NATIONS UNIES
ALGERIE



ALGÉRIE 2022

RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES



ALGÉRIE 2022

**RAPPORT
ANNUEL
DES NATIONS
UNIES**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES



Avant propos

11

01	Principaux développements dans le contexte national en 2022	
02	Résultats du cadre de coopération stratégique 2016-2022	
	Axe 1 : Diversification Economique	20
	Axe 2 : Développement Social	24
	Axe 3 : Environnement	36
	Axe 4 : Gouvernance	42
03	Réponse humanitaire en faveur des réfugiés, demandeurs d’asile et migrants en Algérie	55

04	Résultats du travail conjoint du SNU	62
05	Partenariats et mobilisation de ressources	66
06	Éléments budgétaires et financiers	68
07	Priorités du SNU pour 2023	66

	Acronymes	70
--	-----------	----

ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



Organisation
mondiale de la Santé



ONUSIDA



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



unicef



unieri
United Nations
Interregional Crime and Justice
Research Institute



IOM
UN MIGRATION



WFP
Programme
Alimentaire
Mondial



UNHCR
The UN Refugee Agency



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
- MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE, DES STARTUP ET DE LA MICROENTREPRISE
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS,
- MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
- MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
- MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- MINISTÈRE DE LA JUSTICE
- MINISTÈRE DE LA NUMÉRISATION ET DES STATISTIQUES
- MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ
- MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER
- MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS
- MINISTÈRE DES FINANCES
- MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS
- MINISTÈRE DU COMMERCE
- MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

- CENTRE RÉGIONAL POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN AFRIQUE - CRESPIAF
- COMITÉ NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
- CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME
- CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
- COUR CONSTITUTIONNELLE
- COUR DES COMPTES
- HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- OFFICE NATIONAL DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES
- ORGANE NATIONAL DE PROTECTION ET DE PROMOTION DE L'ENFANCE

GOUVERNEMENTAUX :



FONDATEMENTS ET FONDS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- FONDS CENTRAL D'INTERVENTION D'URGENCE
- FONDATION BUFFET
- FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- FONDS MONDIAL POUR LA LUTTE CONTRE LE SIDA
- FONDS MULTILATÉRAL DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
- FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
- FONDS VERT POUR LE CLIMAT
- GLOBAL WATER CHALLENGE



SOCIÉTÉ CIVILE :

- ADWAA RIGHTS FOR HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY
- AFRICA70
- ASOCIACION DE TRABAJADORES Y TÉCNICOS SIN FRONTERAS
- ASSOCIATION ALGÉRIENNE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE
- ASSOCIATION DES FEMMES ALGÉRIENNES CHEFFES D'ENTREPRISES
- ASSOCIATION DES FEMMES EN ECONOMIE VERTE
- ASSOCIATION ENFANTS RÉFUGIÉS DU MONDE
- ASSOCIATION FEMME ET DÉVELOPPEMENT RURAL
- ASSOCIATION FEMMES ACTION ET DÉVELOPPEMENT
- ASSOCIATION FUTUR POUR LE DÉVELOPPEMENT,
- ASSOCIATION GREEN TEA
- ASSOCIATION SOS FEMMES EN DÉTRESSE
- CENTRE SAHRAOUI DE FORMATION ET D'EXPÉRIMENTATION AGRICOLES
- CENTRO DE ESTUDIOS RURALES Y DE AGRICULTURA INTERNACIONAL
- COLLABORATIVE AFRICA BUDGET REFORM INITIATIVE
- COMITÉ INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES
- CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN
- CROISSANT ROUGE SAHRAOUI
- DANISH REFUGEE COUNCIL
- NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL
- EL AMEL
- EL BADR
- FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES DONNEURS DE SSANG,
- MOVEMENT FOR PEACE, DISARMAMENT & LIBERTY
- MUNDUBAT
- OXFAM
- RÉSEAU ALGÉRIEN POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT (NADA)
- SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS
- SOLIDARIDAD INTERNACIONAL ANDALUCIA
- THE ALGERIAN CENTER FOR SOCIAL ENTREPRENEURSHIP.
- TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE
- UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS
- UNIVERSIDAD AUTONOMA DE MARID

SECTEUR PRIVÉ :

- UNIQLO
- COCA-COLA



AVANT-PROPOS

Alejandro Alvarez

Coordonnateur
Résident des Nations
Unies en Algérie

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport annuel 2022 sur les résultats du système des Nations Unies en Algérie. Cette année a été marquée par un événement important pour notre collaboration en Algérie : la signature du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2023-2027. Ce cadre ambitieux, qui reflète notre engagement commun à travailler ensemble pour construire un avenir plus durable, inclusif et prospère pour tous les Algériens, guidera la collaboration entre le SNU et le Gouvernement Algérien pour les cinq prochaines années.

Ce rapport met en lumière les résultats tangibles obtenus par le Système des Nations Unies en Algérie au cours de l'année 2022, dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération Stratégique 2019-2022. Les résultats présentés portent sur les domaines d'intervention, couvrant les quatre axes de notre coopération avec le Gouvernement algérien : la Diversification Économique, le Développement Social, la Bonne Gouvernance et l'Environnement.

En tant que Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Algérie, je suis fier de présenter les résultats de notre collaboration avec nos partenaires locaux. Ensemble, nous avons travaillé sur des solutions innovantes et efficaces répondant aux besoins réels de la population algérienne. Nous sommes fiers de nos réalisations dans le domaine de la Diversification Économique, où nous avons collaboré avec les autorités pour stimuler la croissance économique et créer des emplois. Nous avons également collaboré sur des initiatives de développement social visant à renforcer la résilience du système de santé dans le cadre de la réponse à la pandémie de Covid-19, à améliorer la qualité de l'éducation, à promouvoir le développement et la protection de l'enfance, ainsi qu'à autonomiser les femmes.

La Bonne Gouvernance est un autre domaine clé sur lequel nous avons mis l'accent, en travaillant

avec les institutions gouvernementales pour renforcer la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne. Nous avons également développé des programmes de formation pour les fonctionnaires, les responsables politiques et les représentants de la société civile afin d'améliorer leurs compétences en matière de gouvernance.

Enfin, nous avons mis en place des initiatives environnementales novatrices pour préserver les écosystèmes naturels, protéger la biodiversité et atténuer les effets des changements climatiques. Nous avons également travaillé à promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles pour garantir un avenir plus durable pour les générations futures.

Par ailleurs, nous sommes fiers de nos efforts humanitaires en Algérie, qui sont axés sur l'aide aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants. Nous sommes convaincus que nous avons apporté une contribution significative à la vie des personnes que nous avons aidées. Nous continuerons à soutenir ces populations vulnérables et à renforcer notre impact pour améliorer leur qualité de vie.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les parties prenantes impliquées dans la réalisation de ces résultats, notamment le Gouvernement, les partenaires de développement, la société civile et les acteurs du secteur privé. Sans leur engagement et leur travail acharné, rien de tout cela n'aurait été possible.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous les membres du personnel du système des Nations Unies en Algérie pour leur dévouement et leur engagement tout au long de cette année.

Ensemble, nous continuerons de travailler sans relâche pour un avenir durable et prospère pour le peuple algérien.

NOTRE ÉQUIPE EN ALGÉRIE



**Mohamed Saleck
Ahmed Ethmane**
OMPI
Représentant



Blerta Aliko
PNUD
Représentante
Résidente



Faiza Bendriss
UNFPA
Cheffe du Bureau



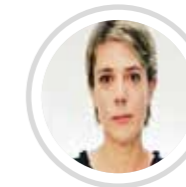
Rania Bikhazi
OIT
Directrice Pays



Gian Pietro Bordignon
PAM
Directeur Pays
par Interim



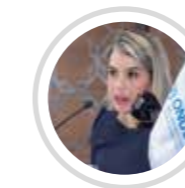
Alistair Boulton
HCR
Représentant



Julie Busch
UNICRI
Coordinatrice régionale
pour l'Afrique du Nord
et le Sahel



Paolo Caputo
OIM
Représentant



Samia Chouchane
ONUDC
Cheffe du Bureau



Katarina Johansson
UNICEF
Représentante



**Irina Kouplevatskaya-
Buttoud**
FAO
Représentante



**Mohamed Lemine
Hamouny**
CLCPRO
Secrétaire exécutif



Hamadou Nouhou
OMS
Représentant



Hassiba Sayah
ONUDI
Représentante

An aerial photograph of a coastal city, likely Alexandria, Egypt, featuring a harbor with several large ships, a long pier, and various buildings including a prominent clock tower. The image is overlaid with a blue tint and contains text.

CHAPITRE

01

PRINCIPAUX
DÉVELOPPEMENTS
DANS LE CONTEXTE
NATIONAL EN 2022

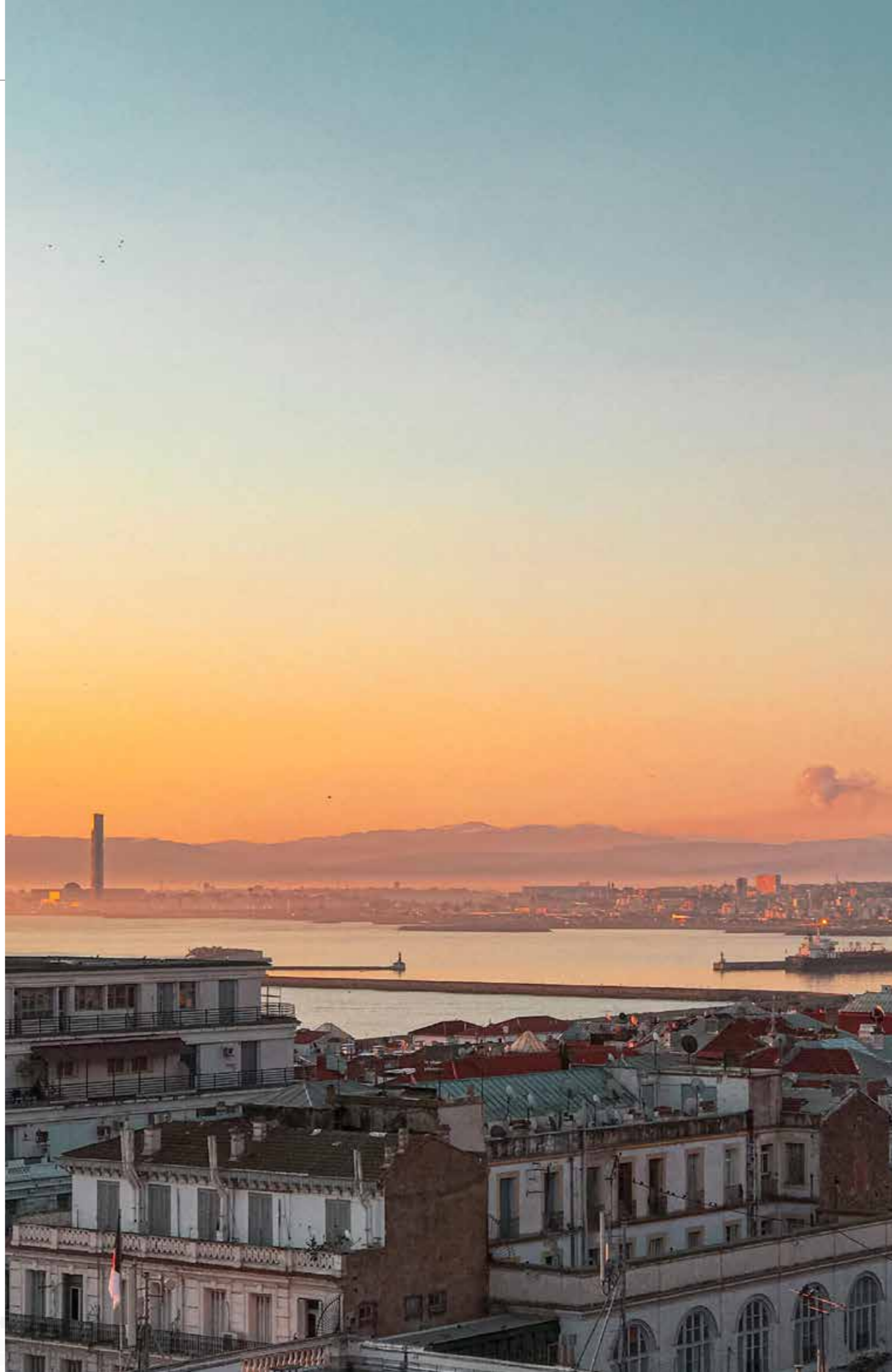
En 2022, l'Algérie a connu un rebond économique important généré en partie par le retour de la croissance mondiale mais également par une gestion interne efficace des effets économiques et sociaux de la pandémie de la Covid-19. Cette relance a été soutenue par une stratégie d'amélioration de l'environnement de l'investissement visant notamment le développement de grands chantiers économiques rendus possibles grâce à une nouvelle loi sur l'investissement et une dynamique insufflée au partenariat international dans divers secteurs.

Les indicateurs économiques de 2022 ont démontré une amélioration du développement économique de l'Algérie avec la possibilité sérieuse d'une perspective positive à moyen terme. L'agriculture a été l'un des secteurs clés qui ont contribué à la relance économique, avec une croissance annuelle de 31% et une contribution de plus de 14,7% au PIB¹.

La nouvelle loi sur l'investissement qui offre beaucoup d'avantages a été mise en place pour soutenir l'entrepreneuriat local et promouvoir l'investissement national et étranger. Les exportations d'hydrocarbures ont augmenté contribuant à un excédent commercial de 17,7 milliards de dollars, tandis que les exportations hors hydrocarbures ont également atteint un niveau record dépassant largement la barre des 6 milliards de dollars reflétant ainsi une certaine efficacité de la stratégie de diversification économique du Gouvernement. En parallèle, la politique de régulation et réduction des importations a été maintenue afin de protéger les produits nationaux, freiner l'érosion des réserves de change et inciter à substituer les importations.

Dans le secteur de l'industrie, des mesures pour favoriser le développement de la production pharmaceutique et l'industrie automobile ont été prises. Le secteur agricole a connu un renforcement de la filière céréalière, l'agriculture industrielle, l'adaptation des dispositifs incitatifs et le contrôle de la qualité des produits agricoles. Les financements accordés aux petits et moyens agriculteurs ont également augmenté. En ce qui concerne les services, ces derniers continuent de constituer la plus grande part du PIB avec un accent particulier sur les start-ups et la numérisation.

¹ <https://www.aps.dz/economie/148737-2022-annee-economique-par-excellence-redressement-et-lancement-d-une-nouvelle-dynamique-dans-plusieurs-secteurs-vitaux>



Sur le plan politique, l'année 2022 a été marquée par l'intensification de l'activité diplomatique de l'Algérie et l'accueil de plusieurs événements internationaux majeurs notamment le 31e Sommet de la Ligue des Etats arabes, organisé à Alger le 1er novembre 2022 et auquel a pris part le Secrétaire général des Nations-Unies António Guterres aux côtés des dirigeants des Etats membres de la Ligue.

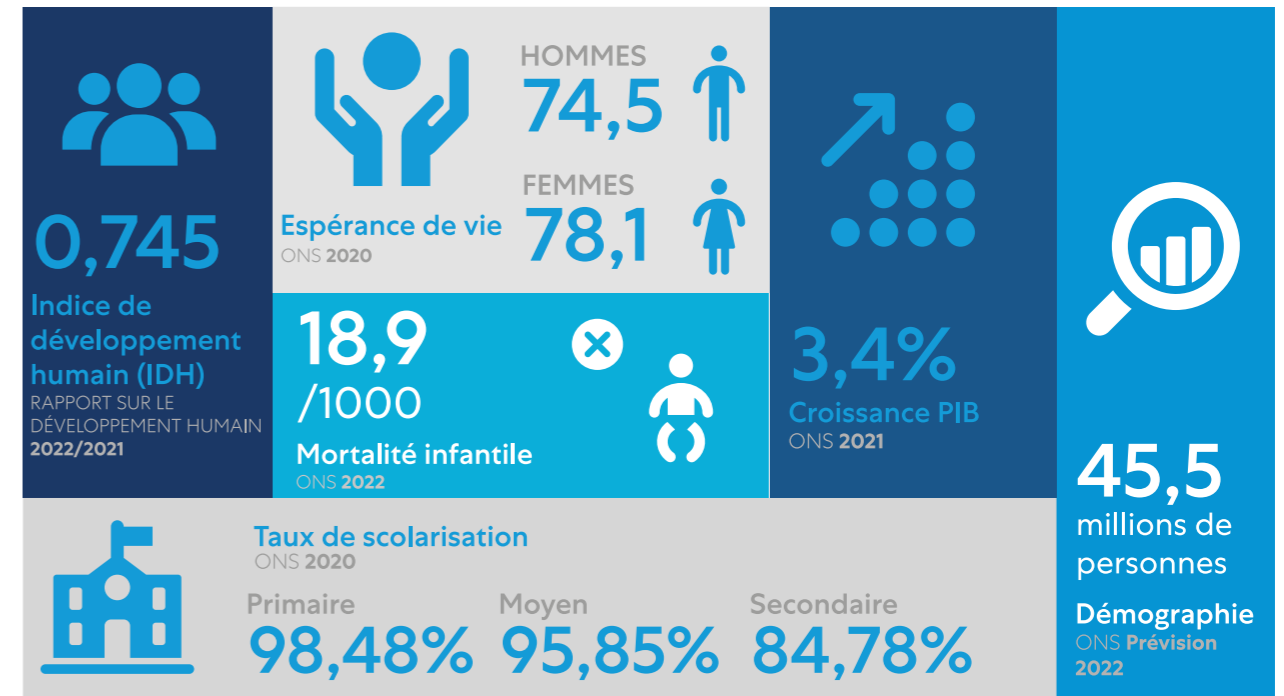
L'année 2022 a également été celle de l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme et de l'annonce de sa candidature au Conseil de Sécurité des Nations-Unies pour la période 2024-2025.

L'Algérie a également participé, en novembre 2022, au IVème cycle de l'Examen périodique Universel. Sur les 291 recommandations qui lui ont été adressées, l'Algérie en a accepté 216.

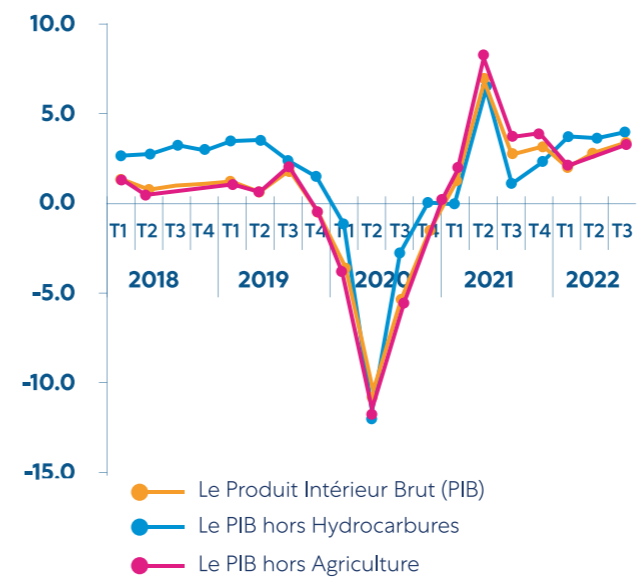
L'Algérie poursuit par ailleurs la large réforme de son cadre institutionnel et de son arsenal législatif engagée depuis 2020. Plusieurs textes de loi ayant trait à l'organisation institutionnelle ont été ainsi votés en 2022, notamment la loi relative à l'organisation judiciaire et la loi portant sur le découpage judiciaire.

En 2022, le Gouvernement algérien a pris des mesures importantes pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens et renforcer la politique sociale de l'État. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration du pouvoir d'achat (mesure particulièrement cruciale en contexte d'inflation mondiale), en augmentant les salaires et les pensions de retraite, en instituant l'allocation chômage et en prenant d'autres mesures pour maîtriser la hausse des prix. Par ailleurs, le Gouvernement a également augmenté le seuil minimum de la pension de retraite pour les personnes qui percevaient une pension inférieure à 10 000 DA et 15 000 DA, respectivement.

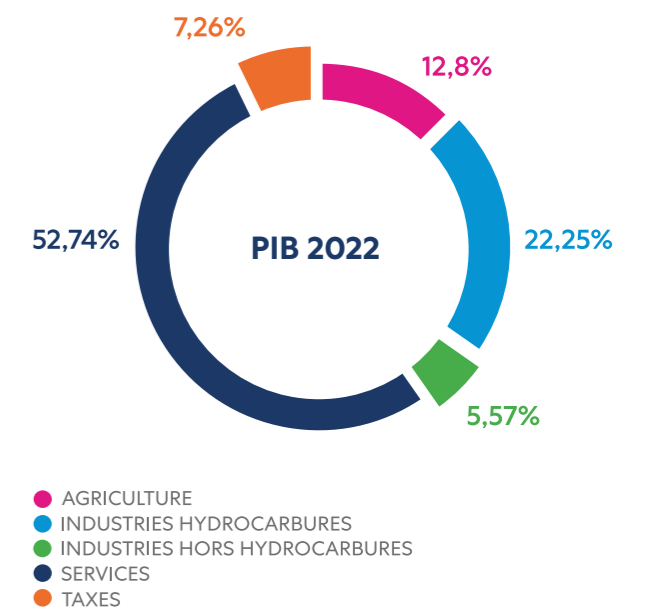
PRINCIPAUX INDICATEURS



Evolution trimestrielle du taux de croissance du PIB, du PIB hors hydrocarbures et du PIB hors agriculture en volume chaîné



Répartition Sectorielle du PIB 2022



ONS 2021

CHAPITRE

02

RÉSULTATS DU CADRE
DE COOPÉRATION
STRATÉGIQUE
2016-2022

En 2022, de nombreux résultats ont été obtenus au niveau national et local pour chacun des cinq résultats stratégiques clés du Cadre de coopération stratégique 2016-2022, visant à soutenir les priorités de développement de l'Algérie.

DIVERSIFICATION ECONOMIQUE :

EFFET 01 Les secteurs d'activité économique mettent en œuvre des stratégies de croissance orientées vers la diversification économique et le renforcement des capacités d'intégration économique et de création d'emploi



DEVELOPPEMENT SOCIAL :

EFFET 02 Un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population



EFFET 03 La promotion de la condition des femmes répond à celle de l'évolution du cadre normatif et légal et bénéficie de stratégies nationales suivies, évaluées et rendues visibles



ENVIRONNEMENT :

EFFET 04 Le cadre de vie et la résilience des citoyens sont améliorés grâce à une gestion participative durable des écosystèmes naturels et urbains



GOVERNANCE :

EFFET 05 Les citoyens bénéficient d'un service public de qualité répondant à leurs attentes, soutenu par l'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques et une gestion moderne et participative



Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement et au travail des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de ce Cadre de Coopération Stratégique, notamment le Gouvernement, les partenaires de développement, la société civile et les acteurs du secteur privé.

Dans un contexte mondial marqué par la perturbation des chaînes de valeurs alimentaires, le SNU a renforcé son soutien à l'agriculture en Algérie en 2022. Diverses initiatives ont été mises en place pour appuyer le développement du secteur agricole, notamment en soutenant le Recensement Général de l'Agriculture, en renforçant la sécurité alimentaire et en développant la filière laitière. Le SNU a également contribué à améliorer les capacités des acteurs clés en situation de crise, à connecter les villageois et les agriculteurs ruraux à internet et à améliorer les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. Des projets ont été développés pour promouvoir l'économie verte et circulaire, ainsi que des outils pour sensibiliser les PME à la propriété intellectuelle et les aider à protéger et à valoriser leurs innovations et savoirs faire. Le SNU a également lancé des projets dans la Wilaya de Khenchela visant à protéger et valoriser le savoir-faire local et des produits de terroir (Miel de Chechar et du Tapis de Babar.)

Dans le domaine du développement social, le SNU a renforcé les capacités nationales de réponse aux urgences sanitaires, en particulier pour faire face à la pandémie de COVID-19. Pour cela, il a fourni des équipements de protection, du matériel d'analyse et d'imagerie médicale, des médicaments, des tests ainsi que des vaccins anti-COVID-19. De plus, le SNU a dispensé des formations pour le personnel médical et les auxiliaires de santé. Il a contribué à l'amélioration de l'accès à des services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, ainsi qu'à des services de santé mentale et de prévention VIH/SIDA. Des programmes d'innovation sociale et d'économie sociale et solidaire ont été mis en place pour renforcer les compétences de vie et d'employabilité des adolescents et des jeunes, évaluer la pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes et analyser les vulnérabilités des enfants face à la COVID-19 et aux crises similaires. Le SNU a également renforcé les capacités des partenaires pour améliorer la protection des filles et des femmes contre les violences, y compris en formant les médias et les acteurs de la chaîne pénale.

Dans le domaine de l'environnement, le SNU a

soutenu différentes actions pour promouvoir la biodiversité et encourager l'utilisation rationnelle de l'eau en Algérie. Il a renforcé les capacités des acteurs clés dans la protection des forêts contre les incendies et les inondations, ainsi que dans la conservation des écosystèmes. Le SNU a également travaillé sur l'évaluation du stress hydrique au niveau des bassins versants et élaboré un plan de gestion ces bassins. De plus, le SNU a appuyé la finalisation des plans de gestion de deux parcs culturels, couvrant près d'un tiers du territoire algérien. Il a également soumis une proposition de financement pour le projet «Amélioration de la résilience climatique dans les steppes et les forêts sèches du barrage vert algérien» au Fonds Vert Climat.

Le SNU a également offert des formations sur la cartographie des cultures et l'utilisation d'outils de collecte de données géospatiales, ainsi que sur les méthodologies d'évaluation des effets des politiques climatiques et environnementales sur l'emploi et le marché du travail.

Enfin, le SNU a appuyé la mise en œuvre des conventions internationales en matière de prévention et d'atténuation de l'impact du changement climatique (élaboration de la 3ème communication et du premier rapport biennuel dans le cadre de la CCNUCC, élaboration d'un rapport sur les mesures d'accompagnement juridique, institutionnel et stratégique liées à la ratification de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal).

Dans le domaine de la Gouvernance, le SNU a entrepris plusieurs actions pour renforcer la participation citoyenne à l'échelle locale. Des initiatives telles que l'adoption de nouveaux plans de développement communaux basés sur une priorisation participative des besoins, le renforcement des capacités des membres des comités de wilaya de population pour l'intégration de l'approche multisectorielle dans la mise en œuvre des programmes de population, et la formation des cadres de la jeunesse en matière d'information et de communication, d'éducation civique, d'éducation aux médias et à l'information, de vivre ensemble en paix et de culture ont été lancées. Le SNU a également travaillé à renforcer les capacités nationales en matière de réduction des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la traite des personnes, le terrorisme et la criminalité transnationale. De plus, un travail approfondi a été mené pour renforcer la diffusion de la culture constitutionnelle.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE



Effet 01

Les secteurs d'activité économique mettent en œuvre des stratégies de croissance orientées vers la diversification économique et le renforcement des capacités d'intégration économique et de création d'emploi

INDICATEURS :



Mise en place de la surveillance de la biomasse terrestre sur une superficie de **324 000 km²** de terres agricoles



Accompagnement de plus **900 jeunes** demandeurs d'emploi dont **700 femmes**



Formation à l'entreprenariat de **326 stagiaires** de la formation professionnelle dont **202 femmes**



Certification de **21 experts** nationaux à la méthodologie TEST pour améliorer la compétitivité des industries



Création de plus de **100 MPME durables** fondées sur la nature

1.1 | Stratégies de promotion et de valorisation des produits agricoles et forestiers



Les appuis du SNU qui ont contribué en 2022 à la promotion et la valorisation des produits agricoles et forestiers ont concerné les domaines suivants :

- Inventaires et caractérisation du terroir,
- Recensement General de l'Agriculture,
- Transformation numérique rurale,
- Développement de la filière laitière.

Les résultats ont été publiés sur une plateforme en ligne en libre accès pour permettre aux chercheurs et aux agriculteurs d'améliorer leurs pratiques agricoles en utilisant ces données.

Enfin, la FAO a soutenu le développement de la filière laitière en Algérie en appuyant l'élaboration d'une stratégie nationale et un plan d'action visant à renforcer les capacités dans les différents maillons de la filière, en particulier pour les femmes et les jeunes.

La FAO a préparé et validé les critères de sélection et de caractérisation des produits de terroir, et elle a réalisé un inventaire national de près de 80 produits de terroir de différentes catégories.

De plus, la FAO a apporté sa contribution à la préparation du Recensement Général de l'Agriculture en Algérie en réalisant une étude de faisabilité et en définissant une stratégie de mise en œuvre.

Dans le domaine de la transformation numérique rurale, un projet régional en Afrique du Nord a été lancé par la FAO, avec l'Algérie comme pays pilote, pour connecter les villageois et les agriculteurs ruraux à Internet et améliorer leurs moyens de subsistance et leurs opportunités d'apprentissage et d'affaires.

Par ailleurs, dans le cadre du projet Wapor¹ 2, la FAO a mis en place une couverture pour la zone Nord de l'Algérie visant à surveiller la production de biomasse terrestre et l'évapotranspiration, évaluer la productivité des terres et de l'eau dans l'agriculture pluviale et irriguée. Cette couverture s'étend sur une superficie de 324 000 km² et fournit des données précises sur l'évapotranspiration avec une précision de 100 mètres.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Pour répondre aux conséquences de la COVID-19 sur l'agriculture, la pêche et la sécurité alimentaire en Algérie, un plan d'action visant à améliorer la disponibilité et l'accès physique et économique à une alimentation saine et nutritive a été finalisé avec l'appui de la FAO. Une plateforme de suivi des 4 dimensions de la sécurité alimentaire a également été développée et installée. Les capacités des acteurs clés tels que le MADR et le MPPH ont été renforcées par la FAO en les formant sur les prises de décisions dans les situations de crise.



¹ Utilisation de la télédétection à l'appui de solutions visant à réduire les écarts de productivité de l'eau

1.2 | Communautés côtières et ressources aquatiques



Chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée : Dans le cadre de l'Initiative pour la croissance bleue, des actions ont été menées par la FAO pour améliorer les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. En 2022, un projet régional a été lancé pour renforcer les capacités des pêcheurs, des aquaculteurs et des organisations de producteurs, tout en contribuant à la connaissance des chaînes de valeur des espèces sélectionnées. Ce projet a également pour objectif de faciliter la coopération régionale sur les chaînes de valeur.

Gestion des ressources marines vivantes commerciales : Dans le cadre de la promotion de la gestion basée sur les pêches et les écosystèmes pour l'économie bleue de la Méditerranée (Fish EBM MED), un projet régional a été lancé en 2022 pour renforcer les capacités des pays méditerranéens à gérer la pêche en utilisant des outils de gestion écosystémiques. L'objectif de ce projet est d'inverser la surexploitation de certaines ressources marines vivantes.



1.3 | Opportunités d'emploi pour la jeunesse algérienne



Anticipation des besoins en compétences : En 2022, l'OIT a formé 70 représentants institutionnels et partenaires sociaux à l'approche méthodologique STED «Skills for Trade and Economic Diversification- Compétences pour le commerce et la diversification économique». De plus, l'OIT a organisé des formations complémentaires sur les thèmes de « l'anticipation des besoins en compétences » et de « Gestion Axée sur les Résultats, et le Suivi et Evaluation pour des projets ».

Un travail d'évaluation des besoins en compétences a été initié dans 03 chaînes de valeurs considérées stratégiques pour l'économie algérienne : huile d'olive, dattes et dérivés, et électroménagers. De plus, un groupe de 20 journalistes a été sensibilisé à l'importance de l'anticipation des besoins en compétences.

En outre, les capacités de 19 cadres représentants des ministères, des travailleurs et employeurs ont également été renforcées sur les méthodologies d'anticipation des besoins en compétence pour une transition vers une économie plus verte. Ce groupe sera chargé de soutenir la réalisation d'une étude sectorielle sur les besoins en compétence pour les emplois verts.

Accompagnement des demandeurs d'emploi : En 2022, des sessions de CRE (club recherche d'emploi) ont été suivies par 424 jeunes, dont 335 femmes, au niveau de 13 wilayas, grâce aux formateurs de l'ANEM qui ont été formés et accompagnés en 2021 par l'OIT sur les techniques de recherche d'emploi. Ce dispositif a été intégré à l'offre de services de l'ANEM et de l'Université, et a été étendu à de nouvelles wilayas.

Orientation professionnelle : Des partenariats ont été établis en 2021 entre l'OIT, l'ANEM et les secteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale pour faciliter la transition des jeunes demandeurs d'emploi vers le marché du travail.

Dans ce contexte, une plateforme digitale intersectorielle d'orientation professionnelle des jeunes, appelée «TAWJIH», a été développée avec le soutien de l'OIT. Pour assurer un déploiement efficace de la plateforme, un guide d'utilisation a été élaboré et 15 cadres ont été formés pour devenir des formateurs pour son utilisation.

Par ailleurs, l'appui de l'OIT a été apporté au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour mettre en

correspondance l'intégralité de son offre de formation avec les métiers de la nomenclature algérienne des métiers (NAME), garantissant ainsi la qualité des données traitées par la plateforme TAWJIH.

Formalisation de l'emploi : Dans le cadre du projet SOLIFEM - dialogue social pour la transition vers l'économie formelle, l'OIT a mené des actions de sensibilisation sur l'importance des mécanismes de dialogue social pour la formalisation des travailleurs ; 25 jeunes syndicalistes de l'UGTA ont été sensibilisés et informés sur le rôle des syndicats dans la résolution du problème de l'économie informelle et sur les aspects liés au cadre juridique et une conférence régionale organisée à Alger en novembre 2022 réunissant des délégations de l'Algérie, de l'Egypte, du Liban et des TPO (territoire palestiniens occupés) pour partager les expériences nationales sur les mécanismes de transition vers l'économie formelle.



Ecosystème de l'entrepreneuriat : De plus, l'OIT et le PNUD ont apporté leur soutien au ministère de l'Économie des Connaissances des Startups et des Microentreprises pour l'organisation de la première Conférence africaine des startups en novembre 2022, qui a conduit à l'adoption de la Déclaration d'Alger pour le développement des startups en Afrique par l'UA. En parallèle, l'OIT a contribué à la réalisation d'une étude visant à mettre en place un cadre stratégique pour un environnement favorable aux microentreprises durables en Algérie, en utilisant la méthodologie EESE développée par l'OIT, en collaboration avec le Ministère Délégué Chargé de la Microentreprise. Toujours dans l'optique d'appuyer les capacités du Gouvernement à mieux planifier et dynamiser l'économie au niveau des territoires en se dotant d'outils d'évaluation et d'analyses idoines, le PNUD a appuyé le CNESE dans la réalisation d'une étude approfondie de l'écosystème entrepreneurial dans la région de la Mitidja et plus précisément dans les wilayas de Blida, Tipaza, Boumerdès et Médéa.

Economie sociale et solidaire : En 2022, la diversification économique de l'Algérie a été soutenue par le PNUD à travers la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au bénéfice des jeunes et des femmes sans emploi, et ce dans les wilayas de Béchar, Khenchela, Oran et Naama. Grâce au travail de renforcement des capacités des institutions de développement économique présentes au niveau local (ANADE, ANGEM, CNAC, FACILITATION CENTER, et le CFPA), aux formations dans le domaine de l'ESS et aux activités génératrices de revenus (7 entrepreneurs et 9 associations ont reçu des subventions), 531 personnes dont 332 femmes ont bénéficié de l'appui du PNUD.

1.4 | Entrepreneuriat des femmes et des jeunes



Chaines de valeurs : L'OIT a lancé un nouveau programme sur l'emploi décent dans les chaînes de valeur agroalimentaires pour les jeunes des zones rurales ciblant 3 wilayas (Biskra, Guelma et Mostaganem). Trois chaînes de valeurs ont été sélectionnées (Lait, miel et aquaculture) et font l'objet d'analyses pour identifier les opportunités de création d'emplois décents pour les jeunes.

dans huit wilayas (Alger, Bejaia, Biskra, El Oued, Guelma, Mostaganem, Tlemcen, Médéa), afin de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes inscrits à la formation professionnelle.

Formation à l'entrepreneuriat : Le programme «Comprendre l'Entreprise» (CLE) de l'OIT a été adapté au contexte national et testé dans les programmes nationaux de formation professionnelle et d'enseignement supérieur dans les wilayas cibles en Algérie grâce à la collaboration entre l'OIT et le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels. Onze formateurs et sept superviseurs du secteur de la formation professionnelle ont été formés et encadrés sur le programme CLE de l'OIT. Ces derniers ont formé à leur tour 326 stagiaires de la formation professionnelle, dont 202 femmes,



1.5 | Entreprises éco-responsables et chaînes de valeurs durables



Formations des acteurs de l'économie circulaire :

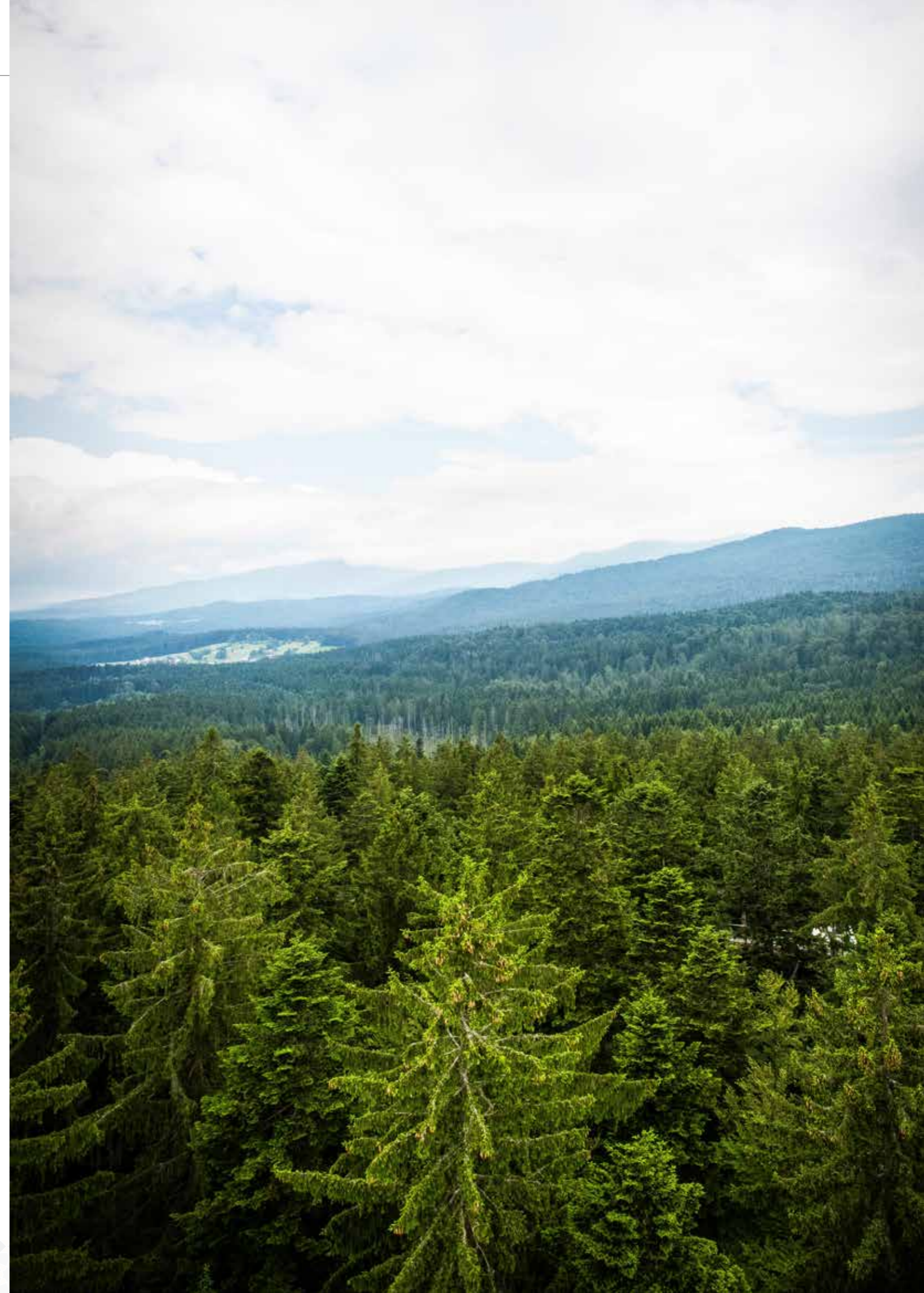
En 2022, l'ONUDI a poursuivi ses efforts pour le développement de l'économie verte et circulaire en Algérie à travers le programme «ECOVERTEC». Ce programme a permis de renforcer les capacités de 21 experts nationaux dans la méthodologie «TEST de l'ONUDI, qui combine des approches liées à l'efficacité des ressources et à la production plus propre, au système de management environnemental et aux outils de comptabilisation des coûts de flux de matières. Les 21 participants ont été certifiés pour leur nouvelle qualification en matière d'accompagnement de la méthodologie «TEST» pour aider les industries à améliorer leur compétitivité en réduisant leurs coûts de production et leur impact sur l'environnement.

Création d'entreprises de la filière produits forestiers :

Dans le cadre du projet de la FAO intitulé « Développement des micro-entreprises forestières basées sur la valorisation de produits forestiers non ligneux », les chaînes de valeur pour les produits forestiers non-ligneux prioritaires ont été renforcées aux niveaux local et national grâce à la formation de 22 cadres forestiers et professionnels en tant que cadres formateurs dans le domaine de l'Approche de Développement des Marchés (ADM). Des brochures et guides ont également été développés et distribués à des partenaires clés, 70 micro-entreprises opérationnelles ont été créées pour la valorisation des produits forestiers non-ligneux, et une unité de démonstration de distillerie de romarin a été installée et est maintenant opérationnelle dans la wilaya de Khenchela.

Création d'entreprises durables fondées sur la nature :

Un projet de gestion intégrée des forêts et de la biodiversité a été mis en place par la FAO dans le massif des Bibans en Algérie, avec pour objectif l'adoption de sources de revenus durables pour les utilisateurs des ressources locales dans les communes ciblées afin de contribuer à la conservation de la biodiversité et à l'inversion de la dégradation des terres. Au moins 40 MPME ont été créées dont 20 dans chaque commune d'Ighil Ali et de Teniet En Nasr. Des plans de production de compost et d'engrais naturels à partir de déchets naturels ont également été mis en place et un réseau de producteurs sera organisé pour rassembler les déchets verts des ménages, de l'agriculture et de l'élevage.



1.6 | Innovation, créativité et protection du patrimoine



Diagnostic des besoins en propriété intellectuelle : Un outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle a été mis à disposition des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le cadre d'un projet visant à les sensibiliser sur l'importance de la propriété intellectuelle. L'objectif de cet outil est d'évaluer les actifs en propriété intellectuelle des PME et de les aider à élaborer leur stratégie en la matière avec l'appui de l'OMPI. Plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées pour présenter cet outil et familiariser les participants avec le Système international des marques

Capacités institutionnelles en matière de propriété intellectuelle : Le réseau Algérien de Centres d'appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) a été soutenu par l'OMPI pour favoriser l'accès aux bases de données de brevets et autres ressources scientifiques et techniques aux chercheurs et innovateurs.

De plus, un modèle national de politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle a été élaboré pour les universités

et les institutions académiques algériennes, afin de fixer les règles permettant de diffuser les connaissances générées au sein de ces institutions dans l'intérêt public tout en protégeant le droit des chercheurs/inventeurs à tirer parti du fruit de leurs travaux. Seule l'Université Constantine 3 SALAH BOUBNIDER a adopté auparavant une politique de propriété intellectuelle avec l'appui de l'OMPI. De plus, l'OMPI a organisé un Webinaire sur les licences de propriété intellectuelle au profit des établissements universitaires algériens.

Caractérisation des produits du terroir et du savoir-faire : Des projets ont été lancés par l'OMPI pour la protection et la valorisation du Miel de Chechar et du Tapis de Babar. Pour le Miel de Chechar, 14 apiculteurs ont été formés sur la caractérisation du miel de la région et la protection du produit, et les associations existantes ont fusionné pour former un Groupement Agricole d'Intérêts Communs. Ils ont également été accompagnés pour le dépôt d'une demande d'acquisition du signe de qualité « Indication

Géographique ». S'agissant du Tapis de Babar, une vingtaine d'artisanes ont bénéficié d'un programme de formation et de sensibilisation sur l'utilisation stratégique des outils de propriété intellectuelle et sur les avantages d'avoir une marque collective enregistrée pour distinguer leurs produits et protéger leur savoir-faire. Ces deux projets ont pour objectif essentiel de protéger ces produits par des signes distinctifs et d'inciter à leur commercialisation collective pour accroître leurs parts de marché.

Capacités institutionnelles d'accréditation : L'ONUDI et l'Agence Suédoise de Développement International (SIDA) ont mis en place avec succès le projet régional de la Coopération Arabe d'Accréditation (ARAC) pour coordonner et renforcer l'infrastructure régionale d'accréditation et de coopération entre les organismes d'accréditation (OA) dans la région arabe.

ALGERAC a bénéficié de diverses formes de soutien de l'ONUDI, notamment la participation de plus de 15 laboratoires d'essai à 9 programmes d'essais d'aptitude de l'ARAC. Ces actions ont permis à ALGERAC d'améliorer sa capacité de mesure et de traçabilité, de mener ses activités d'accréditation plus efficacement, de réduire les coûts, de faciliter le partage des informations et de limiter la perte d'informations précieuses.

Par ailleurs, la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a poursuivi l'accompagnement de l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV) dans le processus d'accréditation de son laboratoire d'analyse de la qualité des pesticides en finançant les analyses réalisées au niveau du laboratoire international de référence à Gembloux (Belgique).



DEVELOPPEMENT SOCIAL

Effet O2

Un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population



INDICATEURS :



Acquisition de **1 649 600 vaccins** contre la Covid-19

Près de **850 000 enfants vaccinés** contre la polio dans **19 wilayas** du Sud

Renforcement de capacités de plus de **9000 professionnels** du secteur de la santé et de **530 professionnels** du secteur de l'éducation

Equipement de **70 établissements sanitaires** dans la lutte anti-Covid-19

11 millions d'enfants bénéficiaires de plateforme numérique dans le cadre du programme de santé scolaire

Près de **6000 jeunes et adolescents** bénéficiaires de renforcement de compétences de vie dans les régions des Hauts Plateaux et du Grand Sud

2.1 | Riposte aux urgences sanitaires



Communication sur les risques, engagement communautaire, accès aux médicaments et équipements: Dans le cadre de la riposte nationale à la COVID-19 en Algérie, des investissements techniques et financiers importants de l'OMS et de l'UNICEF ont été réalisés pour la mise en œuvre de la communication sur les risques et l'engagement communautaire (RCCE) et pour améliorer l'accès aux équipements de protection, médicaments essentiels, équipements, réactifs et consommables de diagnostic (22 chambres froides, 01 PCR, 01 banaliseur des déchets hospitaliers, voitures, glacières et boîte des déchets).

Acquisition et gestion des vaccins : L'OMS et l'UNICEF ont soutenu le ministère de la Santé en acquérant 1,649,600 vaccins anti-COVID-19 dans le cadre l'initiative COVAX, ainsi que des équipements de protection individuelle pour le personnel de la santé. Des formations ont été organisées pour plus de 480 professionnels de la santé sur la chaîne de froid, la gestion de l'oxygène médical, et un guide de bonne pratique a été élaboré par l'UNICEF. Deux hôpitaux ont été équipés de stations génératrices d'oxygène médical pour assurer l'autonomie en oxygène médical. Deux études ont également été lancées pour améliorer les niveaux de vaccinations contre la COVID-19 et la résistance à la vaccination routinière dans le cadre du PEV.

Plans de surveillance, communication sur les risques et intervention d'urgence : Avec le soutien de l'OMS, une évaluation externe conjointe a été menée pour évaluer les capacités du RSI en Algérie dans 19 domaines clés. Une feuille de route a été élaborée et validée par le comité RSI en novembre 2022 pour mettre en œuvre les recommandations identifiées. Les plans de communication sur les risques, les plans d'intervention d'urgence et les procédures opérationnelles standard aux points d'entrée ont été révisés et validés.

Les services de communication du ministère de la Santé dans les 58 wilayas ont été renforcés dans la gestion de l'infodémie grâce à des formations et à l'utilisation d'une plateforme de gestion de la rumeur en santé, ainsi que par l'acquisition d'un équipement informatique pour faciliter la collecte

et l'analyse des rumeurs et les interactions entre les membres du réseau de communication du ministère.

De plus, une stratégie nationale de surveillance génomique pour le SRAS-CoV-2 a été développée et publiée. Les plans d'intervention d'urgence aux points d'entrée ont été finalisés avec l'appui de l'OMS et de l'OIM.

Enfin, un guide de prévention des accidents d'exposition aux liquides biologiques a été élaboré pour réduire les risques biologiques.



Renforcement de la résilience du système de santé :

Le PNUD a apporté son soutien à la réponse nationale à la Covid-19 en Algérie, grâce à des financements européens. Cela a contribué à renforcer la résilience du système de santé en fournissant des équipements essentiels tels que des scanners, des IRM et des consommables à 70 établissements répartis sur tout le territoire.

Dans une seconde phase, le projet a permis de former 5 900 personnes à la gestion des affections liées à la Covid-19 et à ses conséquences, en fonction des besoins identifiés auprès des professionnels de santé. Des activités de sensibilisation ont également été menées par des organisations de la société civile, touchant ainsi 20 076 personnes.

Prévention des infections : L'OMS a appuyé le ministère de la Santé dans la réalisation d'un MOOC (Massive Open Online Courses) sur l'hygiène hospitalière pour renforcer la prévention des infections associées aux soins dans les structures de santé publiques et privées (MOOC accessible à 700 potentiels utilisateurs du personnel sanitaire).

Une analyse de situation de la lutte contre les leishmanioses en Algérie a été réalisée, aboutissant à l'élaboration et la validation du plan national d'arrêt de la transmission de la leishmaniose en Algérie 2022-2025. De même, le plan national de prévention de la réintroduction du paludisme 2019-2021 a été actualisé sur la base des recommandations de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique national de lutte contre le paludisme (PNSP) pour l'élimination et la prévention de sa réintroduction, avec l'appui de l'OMS.

Surveillance et réponse au poliovirus : Le système de surveillance environnementale du poliovirus a été renforcé et une campagne de vaccination antipolio ciblant 847,968 enfants âgés de 2 mois à 6 ans soutenue par l'OMS a été organisée dans 19 wilayas du Sud de l'Algérie, suite à la détection d'un cas de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale de type 2. Les résultats de la campagne indiquent une amélioration significative de la couverture vaccinale globale, passant de 76% à 86% entre le premier et le second passage. La surveillance environnementale s'est étendue à 4 wilayas et un contrat a été signé avec un prestataire pour le transport des échantillons vers le laboratoire national de référence de l'IPA, couvrant l'ensemble du territoire national.



2.2 | Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, mentale et prévention VIH/SIDA



Continuité et accélération des services de prévention, soins et traitement pour les PVVIH :

Le Plan National Stratégique IST/VIH/sida 2020-2024 en Algérie a bénéficié d'un appui dans le cadre du plan conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA sous le lead d'ONUSIDA, qui a assuré la continuité et l'accélération des services de prévention combinée, de soins et de traitement pour les PVVIH ainsi que pour les populations clés et vulnérables. De plus, une journée d'information et de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA a été organisée par le FNUAP, ciblant 10 ONG travaillant avec les jeunes et les femmes.

Stratégie nationale VIH et droits humains :

Le ministère de la Santé a bénéficié de l'appui conjoint du PNUD et de l'ONUSIDA pour élaborer la stratégie nationale VIH et droits humains en Algérie. En 2022, une étude a été menée pour déterminer les modalités de soutien aux contrats sociaux avec les ONG dans la lutte contre le VIH

au niveau national. Les résultats de cette étude ont été intégrés dans la stratégie nationale en cours d'adoption.

Partenariat sur la santé scolaire : Le ministère de la Santé en Algérie a organisé cinq séminaires régionaux sur la santé scolaire avec l'appui technique de l'UNICEF, et un large partenariat institutionnel s'est développé autour de la santé scolaire.

En collaboration avec l'OMS, une plateforme numérique a été développée pour gérer de manière intégrée le programme de santé scolaire en Algérie, couvrant la santé physique, la santé bucco-dentaire, la santé mentale, la gestion et l'hygiène dans les établissements éducatifs. Ce programme est destiné à plus de 11 millions d'élèves algériens en 2022.

Prise en charge nutritionnelle de la femme et de l'enfant :

En ce qui concerne les services de santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Adolescente (RMNCAH), l'OMS a appuyé l'élaboration et la diffusion, auprès du personnel de santé des structures de soins de base et des structures de soins spécialisés, les directives pour une prise en charge nutritionnelle de qualité de la femme avant, pendant et après sa grossesse et de l'enfant âgé de moins de cinq ans. Cette activité a permis d'outiller le personnel de santé des structures de soins de base et spécialisées, et d'offrir un accès à des soins de qualité aux femmes et enfants vivant en situation de vulnérabilité.

Prise en charge de la santé mentale :

Avec l'appui de l'OMS, le ministère de la Santé a mis en œuvre le programme mhGAP¹ inscrit dans le cadre du plan national de santé mentale, dont l'objectif est de fournir des soins de santé mentale à l'ensemble de la population, en particulier dans les centres de

soins de santé primaires. Plus de 1200 médecins généralistes ont été formés avec l'aide de l'OMS et des outils ont été développés pour faciliter leur pratique quotidienne.

En réponse à la crise sanitaire de la COVID-19, le ministère de la santé, avec le soutien de l'OMS, a mis en place un dispositif national de santé mentale et de soutien psychosocial pour les personnels de santé, les familles et les populations. Ce dispositif est doté d'un cadre législatif, d'un personnel formé et dédié, ainsi que d'outils pédagogiques et scientifiques pour guider et soutenir leur pratique quotidienne.

¹ Mental Health Gap Action Programme

2.3 | Gouvernance du système de santé



Gestion et numérisation des services de santé reproductive et de planification familiale :

Un outil standard de suivi et d'évaluation des services de santé reproductive et de planification familiale a été mis en place au niveau local et 25 cadres de la santé ont été formés par le FNUAP. Le dispositif national d'audit des décès maternels a été numérisé dans 25 wilayas grâce à l'appui de le FNUAP, et un dossier électronique du patient a été créé avec la digitalisation des données de santé sexuelle, procréative et de planification familiale.

Formation des professionnels en santé reproductive et planification familiale :

Les capacités des professionnels de santé ont également été renforcées et leurs connaissances mises à jour pour une meilleure qualité de service de santé grâce à la formation de 12 formateurs au niveau national en counseling en santé reproductive et planification familiale, avec l'appui de le FNUAP. Dans le cadre de la mise en œuvre du budget programme avec l'appui de l'OMS, plus de 2 000 personnels de santé ont également été formés à la planification axée sur les résultats, ce qui a permis d'améliorer les capacités institutionnelles du ministère de la santé et des établissements de santé.

Capacités du système de régulation des produits pharmaceutiques :

Un diagnostic des forces et des faiblesses du système de régulation des produits pharmaceutiques en Algérie a été établi avec l'appui de l'OMS, permettant l'élaboration de plans de développement institutionnels au niveau de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques et du ministère de l'Industrie Pharmaceutique.

Appui au Programme national de dispensation des traitements de substitutions aux drogues :

En appui au plan conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA, qui s'inscrit dans le Plan National Stratégique IST/VIH/sida 2020-2024, l'ONUSDC et l'ONUSIDA ont soutenu les efforts de l'Algérie dans le domaine de la continuité et l'accélération des services de prévention combinée de soins et de traitement. Conjointement avec le ministère de la Santé des formations ont été mises en œuvre relativement à l'appui psychosocial des usagers de drogues et sur l'opérationnalisation du programme national de traitement de substitution aux opiacés. Ces formations ont bénéficié à plus de cinquante professionnels de santé et prestataires de services associatifs d'Alger, Oran et Annaba. En 2022, l'ONUSDC et ONUSIDA ont appuyé les efforts du ministère de la Santé notamment dans l'expansion

du programme méthadone, le développement de procédures opérationnelles standardisées dans la dispensation des traitements de substitution et le développement d'une stratégie nationale de réduction des risques ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi des patients sous méthadone.

Dialogue et plaidoyer institutionnel : Enfin, l'appui de l'OMS à l'organisation des journées mondiales de la santé mentale, du diabète, de l'hygiène hospitalière, de la santé, de la tuberculose, des cancers, de résistance aux antimicrobiens, du paludisme et du VIH/Sida, a renforcé le dialogue et le plaidoyer pour une action conjointe de lutte contre les maladies. Cela a été réalisé à travers mise en place des stratégies et des plans nationaux sous le leadership du ministère de la Santé.



2.4 | Education et formation, compétences du 21ème siècle et insertion sociale



Qualité de l'éducation : L'UNICEF a poursuivi son soutien technique en renforçant les capacités de plus de 530 professionnels du secteur de l'éducation. Les actions entreprises ont permis d'améliorer la qualité de l'éducation préparatoire, de renforcer la pédagogie différenciée, de mettre en place la plus grande leçon du monde (World's Largest Lesson) sur le changement climatique dans les écoles et de contribuer au développement de l'enseignement numérique.

L'UNICEF a également intégré les compétences de vie dans le curriculum de la formation professionnelle et mis en place un dispositif national d'évaluation des acquis scolaires et des apprentissages.

L'UNICEF a poursuivi son plaidoyer pour une éducation inclusive de qualité, qui prépare efficacement les enfants, les adolescents et les jeunes à leur insertion réussie dans le marché du travail. Ainsi, l'UNICEF a contribué à l'organisation de journées d'études consacrée à l'inclusion des adolescents et des jeunes porteurs d'handicap dans les centres de formation professionnelle.

L'UNESCO a convié l'expérience et l'engagement des autorités algériennes envers la qualité de l'enseignement à travers l'organisation de l'intervention dans le panel de haut-niveau du Ministre de l'Éducation lors de la Journée mondiale des enseignants, au siège de l'UNESCO, le 5 octobre, sous le thème « La transformation de l'éducation commence avec les enseignants ».

Dispositif de validation des acquis : L'OIT a sensibilisé 35 cadres de Ministères et représentants des partenaires sociaux à la finalité et aux avantages de la consolidation et de l'extension du dispositif de validation des acquis de l'expérience pour les travailleurs informels dans une perspective de formalisation.

TES & From Regional High-Level Meeting on Young People's Learning, Skilling, Social Inclusion and Transition to Decent Work

Le SNU a soutenu la participation de la délégation algérienne à la réunion régionale de Haut Niveau coorganisée par le BIT, le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP, qui s'est déroulée à Amman en mai 2022. Dans le cadre du « Sommet régional de la jeunesse : From learning to earning », cette réunion de haut niveau a contribué au dialogue global pour répondre aux défis et opportunités en lien avec la transition des études vers le marché du travail.

Le ministre de l'Éducation Nationale a participé à un panel ministériel lors du pré-Sommet sur la Transformation de l'Éducation organisé à Paris par l'UNESCO le 30 juin. Il a présenté la réforme algérienne sur les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante pour préparer la Déclaration nationale qui sera faite lors du Sommet de New York en septembre.

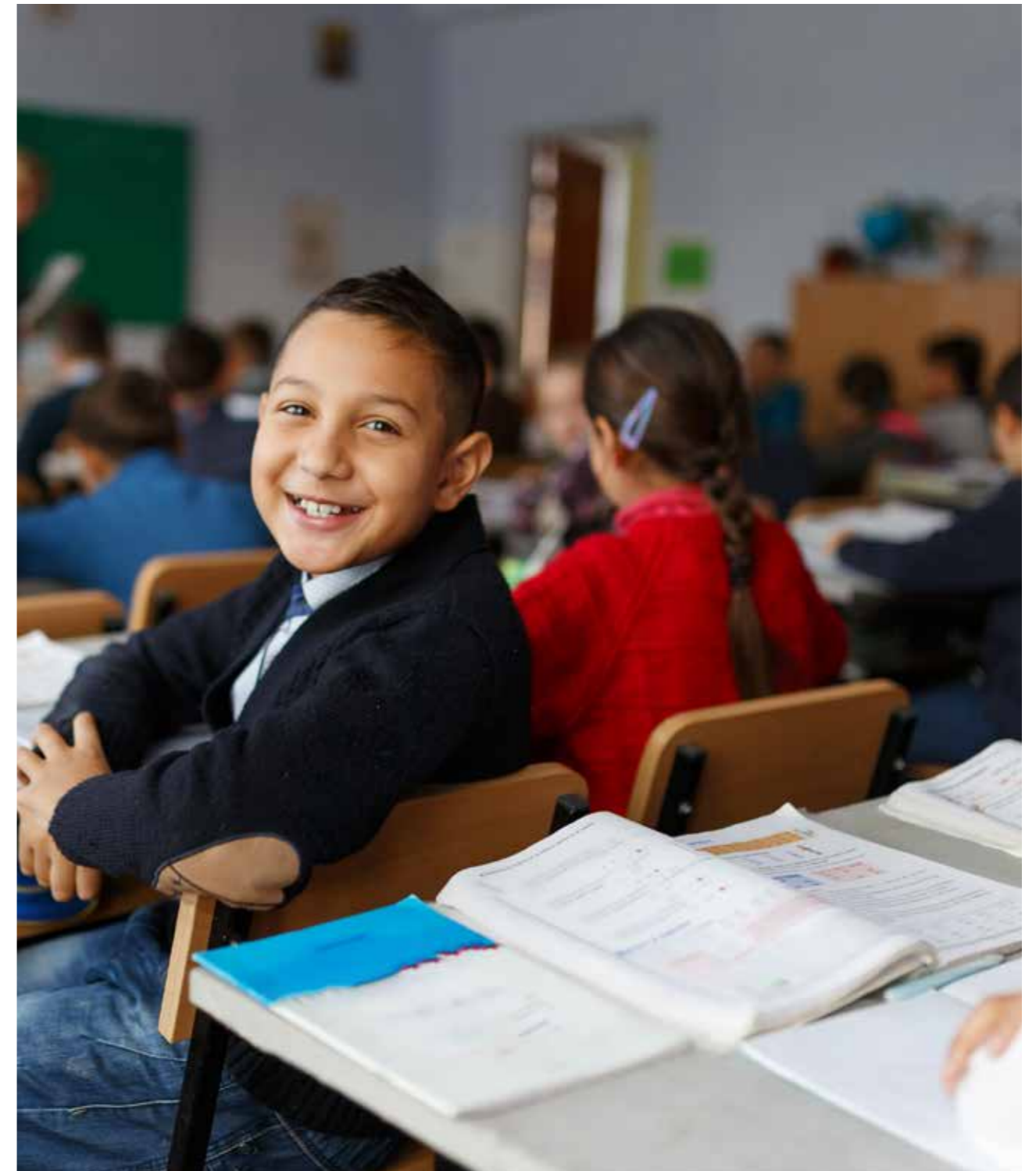
Par ailleurs, le SNU en Algérie a appuyé l'organisation des deux consultations nationales dans le cadre de la participation de l'Algérie au Sommet sur la Transformation de l'Éducation qui s'est tenu en septembre 2022.

Une délégation algérienne, dirigée par le Ministre de l'Éducation, a participé à la Conférence inter-gouvernementale sur l'éducation et la protection de la petite enfance organisée par l'UNESCO à Tachkent du 14 au 16 novembre 2022. Les États membres ont adopté la Déclaration de Tachkent, s'engageant à soutenir l'enseignement pré primaire à hauteur de 10 % des dépenses totales allouées à l'éducation et à garantir des salaires et des conditions de travail pour le personnel préscolaire comparables à ceux des enseignants du primaire.



Compétences de vie et employabilité : Enfin, 5,983 adolescents et jeunes vivant dans les régions des Hauts Plateaux et du Grand Sud ont bénéficié en 2022 de programmes de renforcement des compétences de vie et d'employabilité à travers divers programmes d'innovation sociale soutenus

par l'UNICEF. Les programmes comprennent le Youth Challenge, UPSHIFT, le Youth - Participatory Action Research et l'Adolescent kit for Innovation and expression.





2.5 | Système de protection sociale et génération d'évidences



Développement et protection de l'enfance :

Les programmes de développement de la petite enfance ont été évalués par le CNESE avec l'appui technique de l'UNICEF. Les conclusions et les recommandations ont été approuvées par le comité de pilotage de l'évaluation, et la mise en œuvre des recommandations a été planifiée avec le CNESE et les partenaires sectoriels.

Une troisième mesure nationale de la pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes a été produite par le CNESE en partenariat avec la cellule nationale de l'équité, l'UNICEF et l'Institut de recherche en politiques sociales.

Une étude-diagnostic des programmes nationaux de protection sociale en lien avec l'enfant et l'adolescent a été menée en partenariat avec un comité technique ministériel par le CNESE, avec l'appui de l'UNICEF et de l'Institut Development Pathways. Les Ministères membres du comité permanent de l'ONPPE sur l'enfance ont bénéficié d'un programme de renforcement des compétences en budget-programme.

L'ONPPE a été soutenu par l'UNICEF pour la promotion et l'application de la loi de 2015 sur la protection de l'enfance, notamment grâce à une formation sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant pour 118 professionnels des secteurs de la protection de l'enfance et de la justice. L'UNICEF a également apporté un appui à l'ONPPE et au CNESE pour l'organisation des premières Assises Nationales sur « L'état de l'enfance en Algérie : réalisations et enjeux », qui ont été une excellente occasion de discussions approfondies et de poser les bases pour l'élaboration d'un plan national pour le développement de l'enfance. Une méthodologie a été développée pour l'analyse des vulnérabilités des enfants face à la Covid et aux crises similaires.



3.1 | Protection des femmes et des filles



Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des filles et des femmes :

En 2022, le PNUD a intensifié ses efforts pour promouvoir l'égalité femmes-hommes. D'un point de vue transversal et quantitatif : parmi les 7129 bénéficiaires des projets associatifs du CapDeL, 3212 étaient des femmes ; parmi les 531 bénéficiaires des activités de promotion d'emploi décents et durables, 232 étaient des femmes ; dans le cadre de la réponse aux feux de forêts, sur 218 personnes formées et sensibilisées, 70 étaient des femmes ; enfin, les 6 lauréats d'un concours d'expression sur la constitution auprès des élèves du secondaire ont été sélectionnés parmi 15 filles et 18 garçons.

Sur un plan plus stratégique et prospectif, le PNUD a entamé un plaidoyer auprès du ministère de la Justice dans le cadre de la réalisation d'une étude régionale visant à renforcer la représentation des femmes au sein du système judiciaire. L'étude a suscité un vif intérêt de la part des parties prenantes et conduit à la formulation d'une proposition gagnante en appui aux femmes magistrates.

Enfin, les compétences de 45 cadres du ministère de la Solidarité ont également été renforcées par le FNUAP dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes, conformément à l'ODD 5.

Capacités des acteurs de la sensibilisation, prévention, protection et prise en charge de la VBG : Les capacités des médias pour le traitement de l'information et la sensibilisation sur la VBG, ainsi que celles des acteurs de la chaîne pénale pour

Effet O3

La promotion de la condition des femmes répond à celle de l'évolution du cadre normatif et légal et bénéficie de stratégies nationales suivies, évaluées et rendues visibles

promouvoir la protection des femmes et des filles, ont été renforcées par le FNUAP. Une approche multisectorielle pour la prévention, la protection et la prise en charge des femmes et filles victimes de violence a été initiée par le FNUAP, impliquant plusieurs secteurs et partageant les bonnes pratiques nationales et internationales.

Coordination des acteurs de la VBG : Dans le cadre du projet conjoint FNUAP-UNODC contre les violences faites aux femmes et aux filles, des formations spécialisées ont été organisées pour soutenir les efforts de coordination entre les acteurs de la justice pénale et les prestataires de services de protection et d'assistance aux victimes. Des ateliers ont également été organisés pour améliorer la collecte de données liées aux cas de violences et pour renforcer les mesures de protection lors des entretiens et auditions des victimes. Chaque formation a réuni 30 participants de différents organismes gouvernementaux.

Lutte contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail : Par ailleurs, la réalisation d'une analyse de l'écart le contenu entre de la Convention n°190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail et la législation algérienne a été soutenue par l'OIT pour le compte de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA). Cette analyse permet d'identifier les mesures spécifiques que les mandats tripartites peuvent adopter pour combler les lacunes identifiées et s'aligner avec le contenu de la Convention N°190 sur la violence et le harcèlement.

ENVIRONNEMENT :



Effet O4

Le cadre de vie et la résilience des citoyens sont améliorés grâce à une gestion participative durable des écosystèmes naturels et urbains

INDICATEURS :



Formation de **40 cadres** des secteurs des ressources en eau et de l'agriculture aux outils de cartographie géospatiale



Reboisement de **1500 hectares** et restauration de plus de **1600 hectares** de zones incendiées.



Traitement de **600 hectares** en biopesticide dans le cadre de la lutte antiacridienne



Près de **800 000 km²** bénéficient de plans de gestion.

4.1 | Conservation des écosystèmes et gestion durable de la biodiversité



Protection et valorisation des Zones d'intérêts pour les plantes aromatiques et médicinales (ZIPAMs) : L'appui de la FAO à la gestion et à la conservation durables des zones d'intérêts pour les plantes aromatiques et médicinales dans les zones présahariennes et sahariennes a donné lieu à plusieurs résultats significatifs. Un projet visant à créer une aire protégée dans les ZIPAMs d'El Bayadh a été étudié. Un guide référentiel sur

le fonctionnement et l'équipement d'un herbier pédagogique a été élaboré, et des rapports sur la biodiversité végétale dans les zones ZIPAMs ont été produits. Enfin, les capacités des acteurs clés ont été renforcées dans les méthodes d'inventaire et de conservation des écosystèmes ZIPAMs ainsi que dans l'établissement de la liste rouge des espèces et des écosystèmes ZIPAMs, bénéficiant ainsi à un total de 80 personnes.



4.2 | Programme à l'horizon 2030 pour la durabilité de l'eau



Comptabilité de l'eau : Grâce à la contribution de la FAO, un système standardisé de comptabilité de l'eau et un cadre d'action pour une utilisation durable de l'eau ont été créés. Des Champs Ecoles pour les Producteurs (CEP) ont été installés avec l'assistance de la FAO, et des manuels pour les facilitateurs et participants ont été produits. Un rapport sur l'institutionnalisation de la comptabilité de l'eau a également été élaboré. Un guide technique pratique sur la terminologie de la comptabilité de l'eau a été créé et diffusé. La FAO a renforcé les capacités de calcul du niveau de stress hydrique dans le sous-bassin du Cap Matifou en utilisant l'outil WEAP, avec un plugin

pour le calcul du stress hydrique. Elle a également formé six cadres sur le calcul du stress hydrique.

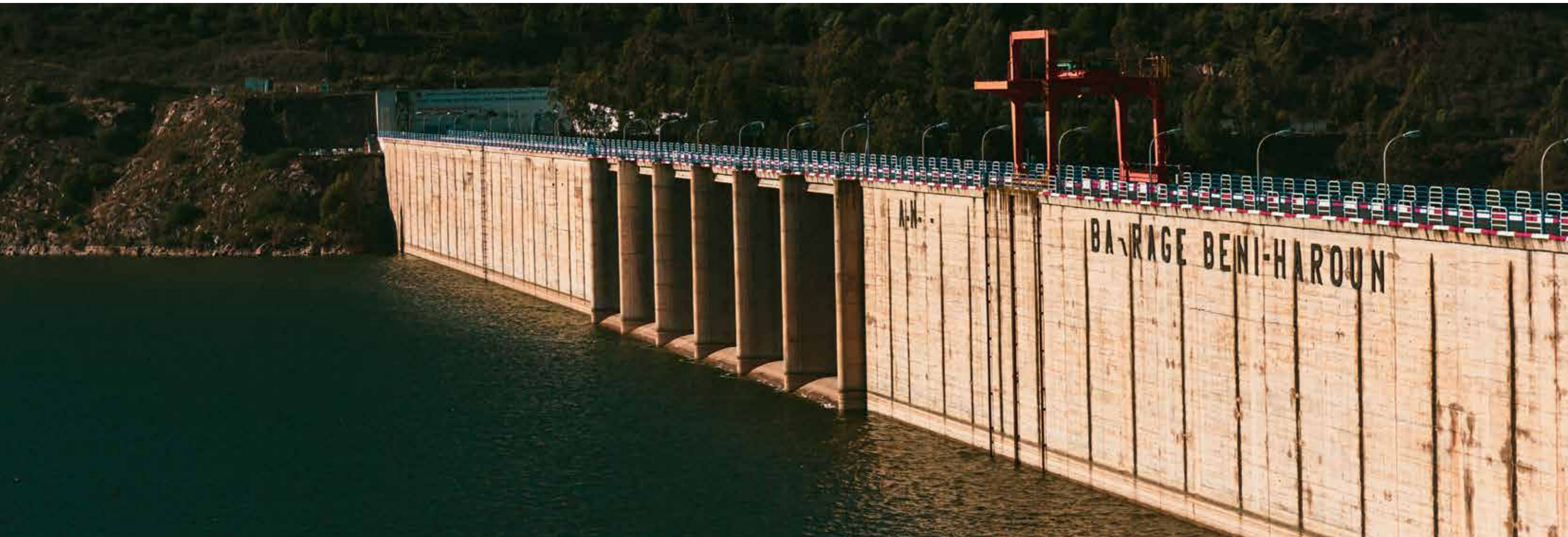
Capacités de gestion des ressources en eau : La FAO a contribué au renforcement des capacités nationales dans la gestion durable des ressources en eau en offrant des formations sur deux approches, «La comptabilité de l'eau» et «Les Champs Ecoles des Producteurs», pour 30 facilitateurs CEP et 40 cadres locaux.

De plus, 40 cadres des secteurs des ressources en eau et de l'agriculture ont été formés à la cartographie des cultures et à l'utilisation des outils ODK et QGIS. Enfin, la FAO a développé un plan de

gestion pour les bassins versants hydrographiques pilotes et des directives pour les bassins versants Algérois. L'objectif est d'améliorer leur gestion et leur résilience face aux changements climatiques.

Gestion des zones humides : En 2022, le PNUD a poursuivi son soutien à la préservation de la zone humide de Guerbès Sanhadja en reboisant 100 hectares du cordon dunaire local. Un programme de sensibilisation a également été mis en place pour impliquer la société civile locale dans la préservation de la zone, avec des actions organisées au Centre d'Éducation Environnementale (CESP) créé par le projet.

Par ailleurs, la première coopérative de femmes rurales a été créée et équipée pour la production d'huile et d'autres produits dérivés du figuier de barbarie. Enfin, une étude a été entreprise pour explorer la possibilité de créer un circuit écotouristique dans le complexe, dans une optique de préservation du site.



4.3 | Gestion durable des écosystèmes forestiers



Lutte antiacridienne : En 2022, la CLCPRO a concentré ses efforts sur le développement de nouveaux outils technologiques visant à renforcer sa stratégie préventive contre le Criquet pèlerin en Algérie et en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest. Dans cette optique, elle a envisagé l'acquisition de deux drones de prospection à voilure fixe pour les intégrer dans le processus de surveillance et d'intervention en Algérie. Un modèle de prédiction des infestations acridiennes a également été élaboré pour aider les décideurs à mettre en place des stratégies agroécologiques. Enfin, la version 3 du Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) a été finalisée pour la préparation des plans annuels de surveillance et la gestion de la lutte préventive au niveau national.

Par ailleurs, la CLCPRO a déployé des efforts importants pour promouvoir la lutte biologique respectueuse de l'environnement en utilisant des biopesticides. Le *Metarhizium acridum* a été mis en avant pour son utilisation opérationnelle dans la lutte biologique contre les nuisibles. Des essais à grande échelle ont été menés pour optimiser l'utilisation de ce biopesticide en traitement en barrières, avec succès sur une région de 600 hectares. Pour assurer une utilisation sûre et efficace des biopesticides, au moins quatre formations nationales ont été organisées chaque année pour enseigner le suivi sanitaire et environnemental.

Par ailleurs, la promotion des biopesticides et des Inhibiteurs de croissance (IGR-Insect Growth Regulation) a permis de réduire l'utilisation des pesticides conventionnels.



4.4 | Résilience et adaptation aux impacts du changement climatique



Mobilisation des financements verts pour la résilience climatique : La Proposition de Financement pour le projet «Amélioration de la résilience climatique dans les steppes et les forêts sèches du barrage vert algérien» a été élaborée et soumise au Fonds Vert Climat (FVC) par la FAO pour approbation. Des consultations nationales ont été menées pour engager une concertation participative avec les parties prenantes à différents niveaux dans les wilayas pilotes ciblées, à savoir El Bayadh, Naâma, M'Sila, Djelfa, Tébessa et Khenchela.

Impact des changements climatiques sur l'emploi et le marché du travail : En juin 2022, une formation sur les méthodologies d'évaluation des effets des politiques climatiques et environnementales sur l'emploi et le marché du travail a été dispensée par l'OIT à 20 cadres institutionnels et partenaires sociaux, afin de les aider à prendre davantage cette dimension en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement durable.

Résilience face aux feux de forêts et inondations : Le projet de réponse aux feux de forêt, lancé en 2022 par le PNUD en collaboration avec la Direction

Générale des Forêts, a permis de restaurer 1673 hectares de zones incendiées et d'entreprendre 2190 m3 de travaux de correction torrentielle. De plus, une superficie de 1396 hectares a été reboisée, et une campagne nationale de sensibilisation a été menée, impliquant 58 associations et formant 218 personnes, dont 70 femmes. Le projet a également mis en place une plateforme de suivi du reboisement et acquis 7210 boîtes pour réduire la consommation d'eau.

Appui à la transition énergétique : En 2022, le PNUD a initié un nouveau projet d'appui au Gouvernement pour la définition d'un nouveau modèle énergétique et d'un cadre réglementaire en faveur de la transition énergétique. Dans ce contexte, le PNUD a présenté 9 scénarios basés sur différents mix énergétiques, et a réalisé une analyse comparative des cadres réglementaires d'autres pays visant à déterminer les voies énergétiques les plus efficaces en termes de demande, d'investissement, de besoins technologiques et de production.



4.5 | Lutte contre la pollution environnementale



Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :

L'ONUDI a accompagné la réalisation d'un rapport sur les mesures d'accompagnement juridique, institutionnel et stratégique liées à la ratification de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ce rapport comprenait des analyses et des recommandations sur les lois et réglementations, ainsi que sur les mesures institutionnelles, stratégiques et politiques appropriées pour atteindre les objectifs de Kigali en Algérie, en vue de la réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC).

Par ailleurs, l'ONUDI a contribué à la mise à jour des codes douaniers pour l'importation et l'exportation des substances contrôlées par le Protocole de Montréal, renforçant ainsi l'engagement de l'Algérie en faveur de la protection de la couche d'ozone.

Accord de Paris : Au travers du projet 3ème Communication et rapport biennal, le PNUD a continué de renforcer les capacités nationales des autorités en charge d'effectuer le suivi des engagements de l'Algérie au titre de l'Accord de Paris, notamment l'Agence Nationale des Changements Climatiques (ANCC). Dans ce cadre, des livrables essentiels ont été élaborés : le rapport national sur les gaz à effet de serre et deux études sur les efforts nationaux d'atténuation et de vulnérabilité/adaptation.

Limitation de la contamination des sols et de l'air : L'UNICRI a contribué au renforcement des capacités de gestion des risques liés au transport terrestre de substances chimiques et biologiques à travers la formation d'experts nationaux à l'utilisation d'instruments de mesures de dissémination de produits toxiques au cours de simulations d'accidents terrestres.

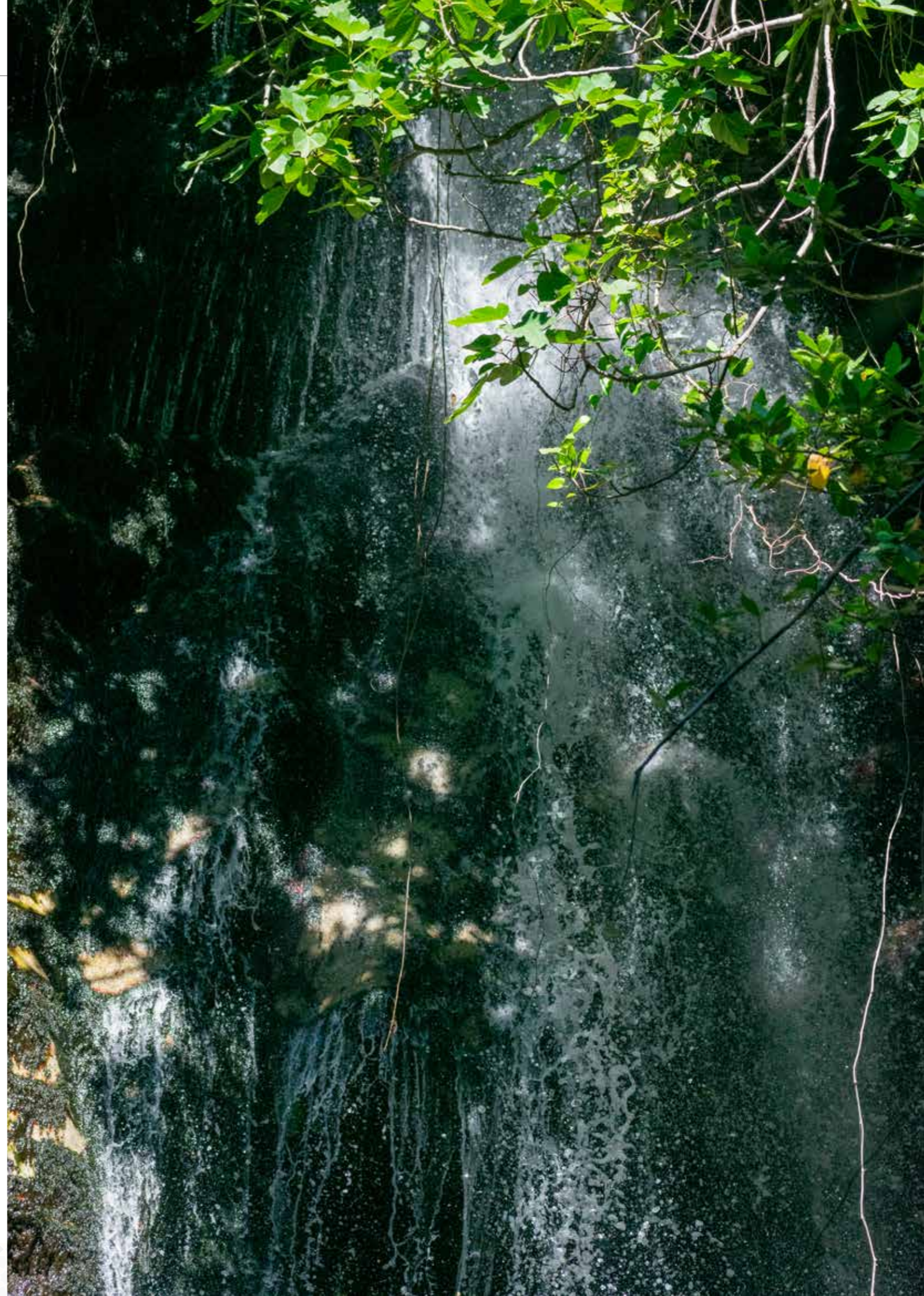
4.6 | Conservation des écosystèmes terrestres



Protocole de Nagoya - ressources génétiques :

Dans le cadre de la protection de la biodiversité, le PNUD a renforcé les capacités nationales sur le cadre de connaissance relatif à l'accès et au partage des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels (APA), et ce en vue de la ratification par l'Algérie du protocole de Nagoya. Cette initiative a été menée de manière participative, impliquant les secteurs clés, et a abouti à la finalisation des textes réglementaires nécessaires pour la ratification du Protocole de Nagoya, qui ont été présentés au Gouvernement pour promulgation.

Préservation des écosystèmes : En 2022, le PNUD a appuyé le renforcement des cadres réglementaires de gestion de la biodiversité et ce au travers de l'adoption du Plan d'Orientation Stratégique du réseau national des Parcs Culturel, et la finalisation des plans de gestions de deux parcs culturels, qui s'étendent sur une superficie totale de 771.887 km², soit près d'un tiers du territoire algérien.



GOVERNANCE :



Effet 05

Les citoyens bénéficient d'un service public de qualité répondant à leurs attentes, soutenu par l'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques et une gestion moderne et participative.

INDICATEURS :



Plus de **7000** bénéficiaires des projets associatifs dont **3212** femmes



Adoption de nouveaux plans de développement communaux (PCD) dans **5 communes**



Renforcement de capacités de **100 cadres** du secteur de la jeunesse et du monde associatif



Aide à la réinsertion de **6000 ex-détenus**

5.1 | Participation citoyenne et promotion de l'accès aux services



Plans de développement communaux :

En 2022, la contribution du PNUD à l'ancrage de la participation citoyenne dans la gestion publique s'est matérialisée par l'adoption de nouveaux plans de développement communaux (PCD) dans 5 communes. L'action gouvernementale locale sera désormais basée sur la priorisation participative des besoins inscrits dans ces plans quinquennaux. Cette nouvelle gestion participative et transparente au niveau local est renforcée par l'établissement de la Haute Autorité pour la Transparence, la Lutte et la Prévention de la Corruption au niveau national, soutenue par le PNUD et inscrite dans la Constitution de 2021.

Le PNUD a appuyé l'adoption du premier plan de prévention des risques majeurs (PPMR) dans la commune de Ouled Ben Abdelkader (Chlef), contribuant ainsi à renforcer la résilience de l'Algérie face aux risques naturels.

Capacités institutionnelles locale pour la gestion des programmes de population :

Le FNUAP a contribué au renforcement des capacités des membres des comités de wilaya de population en matière d'intégration de l'approche multisectorielle dans la mise en œuvre des programmes de population pour un développement local inclusif et intégré. Un atelier de coordination sur le suivi des engagements de l'Algérie au Sommet de Nairobi et sur les ODD a également été mis en place.

Capacités des acteurs de l'autonomisation de la jeunesse :

Les capacités des organisations (partie prenante du Plan National Jeunesse) et structures de jeunesse, et des cadres de la jeunesse, ont été renforcées en matière d'information et de communication, d'éducation civique, d'éducation aux médias et à l'information, du vivre ensemble en paix et de la culture.

Dans le but de promouvoir le rôle des jeunes en tant que co-leaders et co-créateurs du développement, l'UNESCO a renforcé les capacités d'éducation aux médias et à l'information, de non-violence et de vivre ensemble en paix.

Pour renforcer l'autonomisation de la jeunesse par l'inclusion sociale et le vivre-ensemble en paix, 100 cadres du secteur de la jeunesse et du monde associatif ont été formés dans le cadre de cette initiative.

Grâce à l'appui de l'UNESCO, les capacités de 75 cadres du secteur de la jeunesse ont été renforcées dans les 58 wilayas, en ce qui concerne l'information et la communication. De plus, 80 formateurs éducateurs ont également bénéficié de cette initiative au niveau local, dans des établissements tels que des maisons de jeunes ou des auberges de jeunesse. Ces derniers ont été formés à l'animation de formations et à l'utilisation d'outils pédagogiques fournis par l'UNESCO. Enfin, un réseau de formateurs éducateurs a été créé pour pérenniser cette action.

Un kit pédagogique, composé d'un guide de l'éducateur en milieu de jeunesse et de cinq guides thématiques pour les éducateurs en milieu de jeunesse, a été développé. Les guides thématiques abordent les sujets suivants : (1) l'éducation à la citoyenneté active ; (2) l'inclusion et la lutte contre la discrimination ; (3) le vivre ensemble et la culture de la paix ; (4) le développement de l'esprit critique chez les jeunes ; (5) la lutte contre la violence et le discours de haine.

5.2 | Institutions de justice et Etat de droit



Transparence, Prévention et Lutte contre la Corruption en 2022 :

En 2022, l'Algérie a mis en place la Haute Autorité de Transparence, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption pour remplacer l'ancien Organe de Prévention et Lutte contre la Corruption. Cette nouvelle entité constitutionnelle a pour mission de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption, élaborée en collaboration avec le PNUD de 2019 à 2022. Le PNUD Algérie, en partenariat avec le Centre des Politiques Publiques du PNUD à Séoul, a également soutenu la Haute Autorité en adaptant l'outil AIA au contexte institutionnel et juridique algérien. Ce processus participatif a impliqué 25 représentants des départements ministériels, d'organismes publics et de la société civile.

Recours en inconstitutionnalité : L'état de droit a été renforcé par l'appui à la Cour Constitutionnelle résultant dans une connaissance accrue du mécanisme de recours en inconstitutionnalité (QPC) par les citoyens et les professionnels du droit. Dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration de l'accès aux services publics, le PNUD a soutenu la refonte du site internet du Conseil Constitutionnel en 2022, ce qui a permis de renforcer sa visibilité. Depuis la migration vers le nouveau site, une moyenne de 2000 visites par mois a été enregistrée, dont plus de 10% consultent la rubrique dédiée à la QPC, enrichie par le projet. Le site offre désormais une meilleure compréhension du mécanisme de recours en inconstitutionnalité, en plus d'être une source d'outils et de documents légaux tels que les avis, les revues et les décisions de la Cour.

Réinsertion des détenus : La Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion a adopté des techniques de travail modernes grâce à la mise en place d'une plateforme numérique. Cette dernière permet le suivi des besoins des ex-détenus et répertorie 210 associations partenaires. En 2022, plus de 6 000 ex-détenus ont bénéficié de ces processus modernisés, leur permettant d'accéder plus facilement au logement et à l'emploi, ce qui réduit

les possibilités de récidive et renforce la cohésion sociale dans leur lieu d'installation. La plateforme numérique offre une planification améliorée des activités de réinsertion, une centralisation des rapports d'activités des associations qui soutiennent les détenus et une désagrégation des données par unité et par wilaya.

Limitation des risques majeurs : Dans le cadre de la réduction des risques liés aux matières NRBC, UNICRI a contribué à renforcer les capacités des premiers intervenants et douaniers à détecter des substances interdites aux points d'entrée du territoire tels que aéroports et ports.

Capacités des acteurs de la prévention et de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée: Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, 120 cadres de la Cellule de Traitement du Renseignement Financier, des agents d'application de la loi, des magistrats et des représentants du secteur bancaire ont été formés par l'ONUSUD aux normes internationales, aux bonnes pratiques et aux expériences nationales en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment issue du crime organisé.

Les efforts de l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale ont été soutenus par l'ONUSUD à travers le soutien du Plan d'Action national d'établissement et d'opérationnalisation de l'Unité Nationale d'Information Passagers (UNIP/MDN¹) en charge de la collecte et de l'analyse des données passagers API/PNR. Les capacités nationales en matière de ciblage des passagers, d'analyse comportementale des passagers suspects, de fraude documentaire et d'analyse des risques ont également été renforcées grâce à la coopération de l'ONUSUD avec plusieurs ministères et institutions nationales.

Capacités des acteurs de prévention et de lutte contre la traite des personnes:

350 cadres de la Gendarmerie nationale, de la Direction Nationale de la Sureté Nationale et des magistrats de 25 wilayas ont été formés par l'ONUSUD aux bonnes pratiques nationales et internationales en matière d'exploitation sexuelle et de mendicité des enfants, aux techniques d'enquêtes criminelles efficaces, au cadre juridique national, à la protection et à l'assistance des victimes, aux défis de la coopération pénale internationale et aux expériences internationales pertinentes.

L'ONUSUD a également continué son appui au Comité National de Prévention et de Lutte Contre la Traite des Personnes pour développer un mécanisme d'orientation des victimes avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le signalement des cas potentiels et l'appui aux victimes. Dans ce contexte une liste d'indicateurs pour faciliter l'identification des victimes potentielles de la traite a été développée en partenariat avec le Comité de prévention et de lutte contre la traite des personnes, pour servir d'outils pratiques aux acteurs de la première

ligne. Aussi, en 2022, l'appui au Comité pour l'établissement d'une Unité de gestion des données liées à la traite, a été lancé par l'ONUSUD. Enfin, des formations ont été organisées par l'ONUSUD à l'intention de 36 imams et mouchidates pour les sensibiliser à la traite et au mécanisme de signalement aux services compétents, ainsi qu'une célébration conjointe avec le Gouvernement de la Journée mondiale contre la traite des personnes et la dignité des victimes.

Capacités des acteurs de la prévention, d'investigation et de poursuite des crimes de trafic de migrants :

L'ONUSUD a coopéré avec l'Algérie pour renforcer les capacités des services de sécurité et de justice pénale en matière de prévention, d'investigation et de poursuite des crimes de trafic de migrants. Tout un curriculum de formations techniques a été défini avec l'ensemble des partenaires nationaux, notamment la Gendarmerie Nationale et la Direction Générale de la Sécurité Nationale en vue de soutenir les capacités en matière de lutte contre le trafic illicite de migrants.



5.3 | Appui au ministère de la Culture



Mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Grâce à l'accompagnement de l'UNESCO, les capacités des institutions et de la société civile en Algérie ont été renforcées dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO. Les échanges et le dialogue entre les institutions nationales et la société civile sur l'économie créative ont également été encouragés. L'Algérie a été appuyé

dans la préparation de son premier Rapport Périodique Quadriennal sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 en impliquant plusieurs wilayas et en encourageant la participation active de la société civile. Les sujets clés qui ont été abordés étaient le rôle de la société civile dans le développement de l'économie créative, ainsi que les mécanismes de collecte de données et de financement des secteurs culturels et créatifs en Algérie.



5.4 | Numérisation et services publics



Numérisation des données de santé sexuelle et procréative et de planification familiale : Les capacités institutionnelles pour l'intégration de la digitalisation des données de santé sexuelle et procréative et de planification familiale ont été renforcées, notamment à travers la numérisation du système d'audit des décès maternels et du questionnaire de l'audit des décès maternels.

Technologies numériques pour le recensement général de la population : Les capacités des cadres de l'ONS en matière d'introduction des nouvelles technologies dans le cadre de la collecte des données du recensement général de la population et du logement ont été renforcées pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données, grâce à l'appui d'UNFPA.

Numérisation des services publics et de la participation citoyenne : 2022 a été marquée par la mise en place d'un site internet et d'une plateforme virtuelle de participation citoyenne au profit des 8 communes pilotes du projet Capdel (Djemila, Babar, Timimoun, Ghazaouet, Masaad, Djanet, El Khroub, et Ouled Ben Abdelkader), mis en œuvre par le PNUD avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire. Ces mêmes communes ont par ailleurs été dotées en équipements informatiques modernes et performants.

Technologies numériques afin d'appuyer l'aide à la décision : Dans le cadre de la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) au sein du CNESE, le PNUD a sollicité l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) pour concevoir et mettre en œuvre un plan de formation adapté aux missions de la Division Ressources Informatiques et Simulations (DRIS). Dans le cadre de ce cycle de formation, trois projets SIG pilotes sont en cours de conception par la DRIS à titre expérimental sur une wilaya pilote représentative (Tlemcen) dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'emploi.



Numérisation des services publics et de la participation citoyenne : En 2022, le PNUD et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire ont mis en place un site internet et une plateforme de participation citoyenne au bénéfice de huit communes pilotes du projet Capdel (Djemila, Babar, Timimoun, Ghazaouet, Masaad, Djanet, El Khroub, et Ouled Ben Abdelkader). Ces communes ont également été équipées d'outils informatiques modernes et performants.

CHAPITRE

03


RÉPONSE
HUMANITAIRE EN
FAVEUR DES RÉFUGIÉS,
DEMANDEURS D'ASILE
ET MIGRANTS EN
ALGÉRIE

3.1 | Opération humanitaire Tindouf

En En 2022, malgré les difficultés financières exacerbées par les effets conjugués de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, le HCR, le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont poursuivi leur soutien aux réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf. Ces agences ont réussi à fournir à la population réfugiée, fortement dépendante de l'aide humanitaire, l'accès à de nombreux besoins essentiels tels que l'alimentation, l'eau et l'hygiène, la santé et la nutrition, l'éducation, les moyens de subsistance, l'énergie et un logement digne, tout en assurant la participation et l'inclusion de tous les groupes vulnérables.

Cependant, suite à la publication des résultats d'une enquête nutritionnelle menée par le HCR et le PAM qui a révélé une détérioration significative du statut nutritionnel des femmes en âge de procréer et des enfants, des mesures d'urgence ont été prises. L'Equipe pays des Nations unies en Algérie a lancé un appel, publié un communiqué et tenu une conférence de presse pour solliciter l'aide de la communauté internationale. Une soumission aux fonds du CERF, soutenue par des efforts de plaidoyer, a permis d'allouer 3 millions USD supplémentaires pour l'assistance alimentaire et la nutrition.

Education :

 L'UNICEF a distribué 39 587 kits scolaires pour soutenir l'éducation de près de 40 000 enfants et a fourni 06 ordinateurs pour soutenir le programme EMIS¹. Des incitations pour 1800 enseignants ont été distribuées pour améliorer les résultats d'apprentissage des enfants en complément à la contribution du HCR, et un programme d'éducation accélérée pour les adolescents non scolarisés âgés de 10 à 18 ans a été mis en place pour renforcer les compétences numériques et de vie dans les écoles intermédiaires. En outre, un programme de renforcement de l'éducation inclusive a été élaboré pour prendre en charge 204 enfants dans des centres appropriés. 12 jardins scolaires ont été créés dans 12 écoles intermédiaires et 25 jeunes sahraouis ont été formés sur les questions environnementales et la rareté de l'eau, dont 24 filles. L'UNICEF a également réhabilité



06 écoles dans les camps d'Awserd, Dakhla et Smara pour 3 584 enfants dont 1 808 filles (51%).

Le HCR fournit chaque année des livres scolaires pour les réfugiés sahraouis au nombre de 40 000 et soutient les incitations de 1244 enseignants pour améliorer la qualité de l'éducation dans les cinq camps des réfugiés sahraouis. De plus, le HCR et ses partenaires ont acquis des fournitures et équipements scolaires pour les élèves des cinq camps des réfugiés sahraouis et ont accordé des bourses d'enseignement supérieur DAFI (Albert Einstein German Academic Refugee Initiative) à près de 117 étudiants sahraouis en 2022.

Santé :

En 2022, des améliorations ont été apportées aux infrastructures de santé des camps, tandis que les hôpitaux régionaux des camps de Boujdour, Smara et Awserd ont été réhabilités et équipés par le HCR. Des consommables et du matériel médical ont été fournis pour toutes les structures de santé dans les cinq camps, y compris les laboratoires, les services d'imagerie médicale et de soins dentaires, par les HCR. Le système de référencement médical a été renforcé par le HCR en maintenant périodiquement la flotte d'ambulances, en accompagnant les patients dans les services de soins médicaux avancés ou palliatifs (3800 séances d'hémodialyse pour 65 patients atteints d'insuffisance rénale et hébergement de 86 patients atteints de cancer). Par ailleurs, 38 nouveaux infirmiers et sage-femmes ont été diplômés de l'école de formation de sage-femmes et d'infirmières du camp de Smara, et des formations ont été organisées pour 20 techniciens de laboratoire et 135 agents communautaires de santé par le HCR.



Sous le leadership du HCR, la nouvelle stratégie de santé publique a été élaborée et approuvée en 2022, tandis que le plan d'action pour la santé mentale et l'appui psychosocial a été lancé avec une plus grande participation de la communauté sahraouie. De plus, 330 personnes ont bénéficié de services de santé mentale et d'appui psychosocial.

149 530 doses de 7 types de vaccins essentiels ont été achetées par l'UNICEF pour 21 000 enfants



sahraouis de moins de cinq ans, y compris le vaccin antipneumococcique pour la première fois. De plus, 257 personnels de santé sahraouis ont été formés sur la prévention et le contrôle des infections, et 45 sage-femmes ont été formées sur la prise en charge de la femme enceinte et les soins du nouveau-né. L'UNICEF a également soutenu le système de santé sahraoui dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 en renforçant les capacités techniques, en maintenant la chaîne du froid avec la livraison et l'installation de 35 réfrigérateurs solaires et 44 glacières pour les hôpitaux et les dispensaires, et en élaborant un plan de communication pour encourager la vaccination.

Le Système d'Information Sanitaire (SIS) a été créé dans les camps de réfugiés sahraouis avec l'appui de l'OMS. En 2021, l'outil Go-data a été mis en place pour gérer la pandémie de COVID-19, avec des formations pour le personnel. En novembre 2021, la numérisation complète du SIS a commencé, suivie d'une formation par HISP de Valence. En octobre 2022, une évaluation a révélé des lacunes, conduisant à une feuille de route pour 2023-2025 pour renforcer le SIS, la surveillance épidémiologique, les soins de santé de base, le diagnostic de laboratoire et les compétences du personnel. Un appui à l'école de formation des infirmiers et à la promotion de la santé y a été également proposé.

Sécurité alimentaire et nutrition

Une enquête nutritionnelle réalisée par le HCR/PAM en 2022 a montré une aggravation de la situation de la malnutrition aiguë, de l'anémie et du retard de croissance par rapport aux enquêtes précédentes. En réponse, un plan a été mis en œuvre grâce aux fonds propres et ceux du CERF, qui ont permis de traiter et de prévenir la malnutrition, et d'organiser des sessions de sensibilisation trimestrielles sur la nutrition.

En termes de sécurité alimentaire et nutrition, le HCR a fourni 448,03 MT de produits frais en 2022, distribué 5,618 tonnes de levure sèche sur une base mensuelle. De son côté, le PAM a fourni 133,672 rations diversifiées d'aliments secs par mois.

En ce qui concerne la nutrition, le HCR a pris en charge les coûts des distributions mensuelles de produits nutritionnels préventifs et thérapeutiques, ainsi que les primes versées aux 250 membres du personnel du programme nutritionnel. Le HCR a également financé trois sessions de formation en nutrition, et a renouvelé l'ensemble du matériel médical utilisé dans le cadre du programme nutrition.

Le PAM a poursuivi son programme d'alimentation



scolaire sensible à la nutrition pour 41 500 enfants, ainsi que la distribution de produits nutritionnels spécialisés à plus de 23 000 femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de 5 à 59 mois pour traiter la malnutrition aiguë et modérée, prévenir l'anémie et le retard de croissance.

Par ailleurs, le PAM a distribué des e-vouchers à 8 600 femmes enceintes et allaitantes pour diversifier leur alimentation et a finalisé le transfert de l'utilisation des coupons en papier vers les coupons électroniques. Enfin, le PAM a suivi la mise en œuvre de l'émission télévisée «Min chuy Nadel chi Zain» (avec peu, je cuisine quelque chose de bon) pour promouvoir une alimentation saine et nutritive.

Le HCR a contribué au programme CBT du PAM durant les quatre derniers mois de l'année et a financé les distributions des produits nutritionnels destinés à la prévention de la malnutrition chronique et au traitement de la malnutrition aiguë.

¹ Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement.

Activités complémentaires

Les activités de résilience alimentaire à faible niveau technologique ont été poursuivies par le PAM pour améliorer les compétences en matière de sécurité alimentaire dans plusieurs domaines. En 2022, le projet de ferme piscicole dans la zone agricole de Nkheila a été poursuivi, ce qui a permis la création de cinq fermes piscicoles privées par les participants à la formation.

La mise en œuvre d'activités de résilience visant à améliorer la production locale d'aliments frais par la communauté de réfugiés a été soutenue par le PAM avec un système de production alimentaire intégré et durable, en utilisant des techniques innovantes telles que les Waterbox pour économiser l'eau. Ainsi, environ 400 ménages ont reçu du PAM des Waterbox pour améliorer leur productivité, et 12 écoles ont été aidées à créer des jardins scolaires pour permettre aux écoliers de participer à la plantation et à l'entretien de ces fermes.

Plus d'un hectare de terres dégradées ont été restaurées par le PAM, une ferme dromadaire et caprine a été créée pour produire du fourrage, et le fumier de la ferme des animaux et les résidus de la production de fourrage ont été utilisés pour la production de compost.

De plus, un jardin régional de 3 hectares a été réactivé par le PAM pour la production de légumes destinés aux réfugiés les plus vulnérables, et des arbres ont été plantés pour protéger les jardins et les animaux en fournissant de l'ombre et en agissant comme un pare-brise efficace.

WASH :

En 2022, le HCR et ses partenaires ont mis à jour la stratégie d'approvisionnement en eau dans les camps de réfugiés Sahraouis. Les réalisations comprennent la création de quatre nouveaux forages équipés, augmentant la capacité de production de 1,705 mètres cubes par jour, une nouvelle station d'osmose inverse augmentant la capacité de traitement de l'eau de 100 mètres cubes par heure, sept nouveaux réservoirs de stockage (en métal et en béton) totalisant 4,320 mètres cubes, et 2,250 robinets communautaires installés. 51% de l'eau est distribuée aux ménages par les réseaux de distribution, tandis que 49% est fournie par



des camions-citernes. 17,340 tonnes de déchets solides ont été collectées, six campagnes de nettoyage volontaire et six campagnes de sensibilisation ont été menées. En 2022, la quantité moyenne d'eau distribuée quotidiennement dans les cinq camps était de 17 litres par personne par jour, ce qui reste en deçà de la norme du HCR fixée à 20 litres par personne et par jour.



Le HCR a également produit et distribué 1,107,368 barres de savon et 484,000 kits d'hygiène, comprenant des serviettes hygiéniques et du shampoing. Six sessions de promotion de l'hygiène ont également été organisées pour améliorer les connaissances et les comportements liés aux maladies d'origine hydrique.

Shelter :

En 2022, 1,960 tentes ont été distribuées par le HCR et ses partenaires à 1 960 familles sahraouies vulnérables, ainsi que 1 005 accessoires de tente achetés. Un stock d'urgence composé de 50 tentes et 438 tentes préfabriquées pour réfugiés a été constitué en collaboration avec le Département Sahraoui de l'Équipement. En outre, des matériaux de construction ont été fournis à 292 familles touchées par une tempête de sable en août 2022. Les besoins en abri n'ont pas été entièrement satisfaits, plus de 75 % des besoins étant restés insatisfaits en raison de contraintes financières.



3.2 | Assistance aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants :

Protection et lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) :

Face à l'augmentation du nombre d'incidents de VBG, les services de prise en charge (assistance, conseil juridique, soutien médical et psychosocial) mis en place par le HCR et ses partenaires ont été renforcés et ont pu apporter un soutien et une réponse adéquate aux réfugiés et demandeurs d'asile survivants d'incidents de VBG. Néanmoins, des défis subsistent en termes d'accès aux abris sûrs d'urgence pour les personnes réfugiés et demandeurs d'asile survivants d'incidents de VBG.

L'OIM a contribué à la campagne annuelle de 16 jours contre les violences basées sur le genre via ses pages de médias sociaux, touchant une audience de 10 000 personnes. De plus, les migrants hébergés au DARV ont été sensibilisés aux violences basées sur le genre pendant les 16 jours d'activisme.

Santé :

Des avancées significatives ont été réalisées dans l'inclusion des réfugiés urbains et des demandeurs d'asile dans le système national de santé grâce aux efforts du HCR. Le HCR a organisé un atelier pour une meilleure inclusion des personnes dans le système national de santé. De nouveaux partenariats opérationnels ont été établis avec des hôpitaux et des associations médicales nationales, permettant à 2 376 personnes de bénéficier de soutien médical, principalement dans le secteur public. Ainsi, 297 personnes ont été accompagnées, 190 urgences médicales ont été traitées et 209 femmes ont reçu des soins de santé reproductive. Les réfugiés urbains, y compris ceux souffrant de maladies chroniques, ont été aidés par le HCR en collaboration avec trois associations nationales spécialisées dans l'aide humanitaire.



En 2022, le HCR a utilisé le fonds commun des Nations Unies pour le VIH (ONUSIDA) pour fournir des tests rapides pour les IST à trois hôpitaux et trois associations locales, organisant quatre campagnes de sensibilisation. Grâce à ces campagnes, 271 personnes ont été testées volontairement pour les IST, y compris le VIH, et 30 patients ont reçu gratuitement un traitement et des soins médicaux



pour le VIH. Enfin, le protocole de prise en charge clinique des victimes de VBG/viol a été mis à jour par le HCR, y incluant la contraception d'urgence et des spécialités médicales supplémentaires, telles que l'imagerie médicale et maxillo-faciale. En 2022, plusieurs initiatives ont été mises en place par l'OIM en Algérie pour protéger la santé des migrants et les sensibiliser à la COVID-19. Des tests PCR ont été effectués avant le voyage pour environ 1 380 migrants, comprenant 124 femmes et 1 256 hommes. Une sensibilisation en ligne sur les risques liés à la pandémie a également été menée par l'OIM auprès des communautés migrantes.

L'OIM a également assisté 119 migrants en besoin de soins de santé, effectué des visites médicales et contrôles de pré-embarquement pour 109 réfugiés. Enfin, un suivi hebdomadaire de l'état de santé des bénéficiaires logés au DARV a été effectué par l'OIM.

En 2022 les capacités opérationnelles des 46 points d'entrée, comprenant 20 aériens, 16 terrestres et 10 maritimes, ont été améliorées par la fourniture d'équipements médicaux grâce à l'appui conjoint de l'OIM et de l'OMS.

Deux cliniques mobiles équipées d'échographes, d'équipements de laboratoire et de matériel de diagnostic ont été mises à la disposition du ministère de la Santé par l'OIM, renforçant ainsi la couverture sanitaire pour les populations difficiles à atteindre, y compris les migrants vulnérables en Algérie dans les régions de Ouargla et de Tamanrasset. La sensibilisation, le conseil et le dépistage de la COVID-19, ainsi que l'administration des soins de santé généraux ont été soutenus par ces cliniques mobiles.

Des formations ont été organisées par l'OIM en collaboration avec l'ONG Constellation pour améliorer l'accès aux soins de santé des populations vulnérables en Algérie, y compris les migrants. 80 professionnels de la santé, des représentants de la société civile et du ministère de la Santé ont été formés à l'approche SALT-CLCP dans quatre villes (Oran, Béjaïa, Tamanrasset et Annaba).

Education :

Le transport, les fournitures scolaires et les repas quotidiens de près de 319 enfants réfugiés scolarisés ont été assurés par le HCR et ses partenaires. Bien que des efforts aient été déployés pour soutenir tous les enfants réfugiés d'âge scolaire à Alger, les données actuelles indiquent que plus de 88% des enfants réfugiés urbains et demandeurs d'asile sont scolarisés dans le cycle primaire, tandis que seulement 40% le sont dans le cycle secondaire. Par ailleurs, 34 réfugiés ont obtenu une bourse d'études DAFI¹ pour l'enseignement supérieur.

Assistance cash / alimentaire :



Une assistance en espèces à usages multiples a été fournie par le HCR à 1 102 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables dans les zones urbaines, afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux dans la dignité. Parmi ces bénéficiaires, 228 femmes et filles en âge de procréer ont reçu une aide en espèces supplémentaire pour leurs besoins en matière d'hygiène et 846 personnes ont reçu une aide pour payer leur loyer.

Shelter :

Les besoins en abris des réfugiés dans les zones urbaines ont été pris en charge grâce à l'aide en espèces fournie pour le logement de 846 d'entre eux par le HCR. En 2022, un logement décent a été fourni à 86 personnes à risque imminent de protection, y compris les femmes et les enfants à risque, en particulier les enfants non accompagnés et séparés et d'autres groupes minoritaires à risque, en collaboration avec les partenaires du HCR.

Solutions durables (retour volontaire, intégration, réinstallation) :

Retour Volontaire : En 2022, le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) de l'OIM a assisté 1306 migrants en situation de vulnérabilité² à retourner en toute sécurité et avec dignité dans leur pays d'origine en coordination avec chacune des missions dans les pays d'origine ;

Réintégration :

637 Algériens ont été assistés par l'OIM à travers le programme de retour volontaire et ont reçu une assistance à la réintégration à travers l'orientation et la prise en charge des formations professionnelles, l'assistance médicale et psycho-sociale mais aussi une aide financière et en nature pour la réalisation de projets d'entrepreneuriat.



Réinstallation : L'OIM et le HCR ont soutenu la réinstallation plus de 140 réfugiés dans des pays tiers, en coordination avec les sections consulaires, principalement aux Etats-Unis et au Canada.

L'OIM s'engage à garantir un voyage en toute sécurité et à informer les bénéficiaires des formalités nécessaires. Pour les réfugiés réinstallés au Canada, l'OIM organise des orientations culturelles en ligne pour faciliter leur intégration. De plus, le départ de 22 réfugiés vers divers pays européens a été facilité par le HCR via des procédures de réunification familiale.

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

L'OIM Algérie a organisé des sessions de formation dans plusieurs villes pour les Algériens et les migrants, portant sur des sujets tels que la modération, la médiation, l'IA, l'entrepreneuriat et la gestion financière. Des formations linguistiques et professionnelles ont également été dispensées pour promouvoir l'intégration et la communication entre les communautés. Deux campagnes de sensibilisation numériques ont été lancées pour encourager une migration sûre et prévenir les risques de la migration irrégulière.



¹ Albert Einstein Academic Refugee Initiative

A desert landscape at dusk or dawn. The sky is a mix of dark blue, purple, and orange. In the foreground, there is a sandy, rocky ground. Several tall, thin, layered rock formations (hoodoos) rise from the ground. One of the most prominent is on the right side, showing distinct horizontal layers. At the base of this formation, a small campsite is visible with a few people and some equipment. The overall mood is serene and somewhat somber due to the low light.

CHAPITRE

04

RÉSULTATS DU TRAVAIL
CONJOINT DU SNU



En 2022, le ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger (MAE) et le SNU en Algérie ont signé un nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable de l'Algérie, pour la période de 2023 à 2027.

Ce Cadre de Coopération vise à accélérer la diversification économique, la promotion de l'investissement, la création d'emplois, l'amélioration des services publics et la résilience face aux changements climatiques et aux crises. Le cadre se concentre sur les personnes vivant en situation de vulnérabilité, en particulier dans les régions en retard de développement. Il repose sur quatre domaines stratégiques : la diversification économique et la promotion de l'investissement, la bonne gouvernance, le développement humain et social, et l'environnement, la transition énergétique et les économies d'énergie. Les dimensions transversales prises en compte sont l'égalité hommes-femmes, la numérisation, l'innovation, la production de données, la coopération Sud-Sud et triangulaire, et le développement des zones frontalières.

Le nouveau cycle de programmation 2023-2027 est régulé par des structures de gouvernance revitalisées, qui permettent une plus grande implication des partenaires gouvernementaux dans la supervision stratégique du travail du SNU en Algérie. Cela se fait à travers le Comité exécutif du Cadre de Coopération et les Groupes de Résultats. Les agences des Nations Unies ont suivi une approche de coordination et de collaboration solide pour la préparation de leurs Plans de travail conjoints biennaux 2022-2023, en vue de renforcer leur approche collective de la contribution du SNU aux résultats attendus de la coopération avec le Gouvernement Algérien.

Intégration de la dimension Genre :

Le Système des Nations Unies (SNU) a continué la mise en œuvre des initiatives en Algérie pour

promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes aux niveaux agences et inter-agences. Les principaux domaines de coopération du SNU avec le gouvernement dans ce domaine comprennent :

- i) Renforcer les compétences des femmes pour leur permettre d'accéder à un emploi décent et de développer leur esprit d'entreprise, ainsi que la mise en place de politiques visant à les autonomiser. Cela comprend l'autonomisation des femmes rurales dans le cadre de projets dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche (PNUD, FAO), le soutien aux micro-entreprises dirigées par des femmes et aux jeunes entreprises (PNUD) ;
- ii) Améliorer la santé reproductive et les systèmes de protection sociale, en accordant une attention particulière aux femmes vulnérables, comme celles qui vivent avec le VIH/sida (ONUSIDA) ;
- iii) Produire des données (MICS 6) et renforcer les capacités statistiques nationales (UNFPA, UNICEF) ;
- iv) Promouvoir des valeurs non discriminatoires et inclusives pour l'égalité des chances et la participation civique des femmes (FNUAP, UNICEF), respectivement sur la protection des femmes contre la violence liée au sexe et les droits de l'enfant, et sur la promotion de la participation politique (PNUD). Un programme conjoint FNUAP-ONUDC vise à renforcer les capacités algériennes dans la réponse multisectorielle à la violence contre les femmes et les filles, leur protection et leur assistance.

Au niveau inter-agences, les actions du SNU, à travers le Groupe de travail sur le genre (GTG), ont inclus le renforcement des capacités, l'analyse et le soutien à la programmation inter-agences. Depuis la fin de 2020, le SNU a également adopté un tableau de bord du genre à l'échelle du système en tant qu'outil de planification et de reporting pour intégrer la dimension de genre aux niveaux stratégique, programmatique et opérationnel.

Les stratégies de communication conjointes annuelles élaborées par le groupe de communication ont fortement mis l'accent sur l'égalité des sexes et ont renforcé la visibilité des agences lors de la campagne des 16 jours d'activisme et de la Journée internationale des femmes.

Programmes conjoints :

Suite à l'organisation de deux ateliers successifs présentant les expertises et expériences des Nations Unies dans le domaine de la transformation numérique, le SNU et le ministère

de la Numérisation et Statistiques ont engagé des discussions pour le développement d'un programme multi-agences. Ce dernier aurait pour objectif d'appuyer le développement d'un environnement propice à la transformation numérique, au renforcement des capacités institutionnelles numériques, et à la fourniture d'un service public numérique efficace et efficient.

Le SNU a par ailleurs initié le développement d'un projet inter-agences autour du renforcement des capacités du Système Statistique Nationale à travers cinq axes de coopération : l'interopérabilité, l'innovation, la planification stratégique, l'alignement aux ODD et l'intégration aux politiques publiques.

Efficacité opérationnelle :

Le SNU, tout en élaborant des programmes pertinents en lien avec les objectifs de développement de l'Algérie, a entrepris une révision de sa structure opérationnelle afin d'améliorer son efficacité. Cette démarche s'inscrit dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a fixé pour toutes les équipes de pays des Nations unies l'objectif de disposer d'une stratégie opérationnelle de haute qualité (BOS). La BOS est un outil essentiel pour renforcer la collaboration entre les services d'appui des Nations unies à l'échelle nationale, améliorer la rentabilité, réduire les doublons, les coûts administratifs et les transactions.

En Algérie, les agences ont déjà une bonne tradition de combinaison de services pour les locaux (3 agences gèrent des locaux conjointement avec d'autres), les voyages (LTA en place utilisé par la plupart des agences), la sécurité (une société de sécurité formée par l'UNDSS fournit des services à la plupart des agences), etc. Au cours de la première année de mise en œuvre de la BOS (2021-2022), le Groupe des Opérations des Nations Unies en Algérie a réalisé 63% du plan de mise en œuvre de la BOS, tandis que pour 2022, ce chiffre s'élève à 73%. À partir de 2023, les économies de coûts continuent d'être principalement déterminées par la gestion des locaux communs, les services de nettoyage et de sécurité en tant que solutions clés en main. En effet, une économie totale 1,220,450 US\$ a été identifiée pour la période de 5 ans 2023-2027.

Communication du SNU :

En 2022, la communication du SNU en Algérie a été renforcée notamment à travers des activités de communication de crise pour soutenir les réfugiés sahraouis de Tindouf, ainsi que la communication

liée à la visite du Secrétaire Général des Nations Unies en Algérie. En vue d'avoir une meilleure compréhension de l'image des Nations Unies en Algérie, un outil de veille et de monitoring a été créé pour détecter les sujets d'intérêt pour le SNU et suivre les actualités et les thématiques stratégiques pour l'Algérie.

Le Groupe de communication a également adopté une nouvelle approche sur les réseaux sociaux, en mettant l'accent sur les contenus multimédias et multilingues, ce qui a renforcé la présence en ligne du SNU en Algérie et augmenté son audience web. L'importance a été accordée au multilinguisme, se traduit notamment par le projet de lancement une version arabophone du site web des Nations Unies en Algérie en 2023.

En novembre 2022, la visite du Secrétaire Général des Nations Unies en Algérie pour le Sommet de la Ligue Arabe a été un moment important de l'année. Le groupe de communication a travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat de l'ONU pour assurer une couverture médiatique complète de la visite, en diffusant des documents et en produisant du contenu pour le web et les réseaux sociaux. Enfin, une campagne de communication de crise a été lancée pour aider les réfugiés sahraouis de Tindouf, en sensibilisant la population locale et internationale à leurs difficultés et en sollicitant leur soutien.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels :

En 2022, le réseau PSEA Algérie a vu une participation accrue des agences des Nations unies. Le plan d'action PSEA pour 2022, approuvé par l'équipe de pays des Nations Unies, s'est concentré sur le renforcement des capacités des points focaux grâce à une série de formations et une campagne d'information destinées au personnel des Nations unies. L'objectif était de garantir la prévention et la réponse aux comportements interdits tels que l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, conformément à la politique de tolérance zéro du Secrétaire général des Nations unies.

Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des points focaux du réseau PSEA et du personnel, ainsi qu'une cartographie des mécanismes de plainte. Une enquête annuelle sur le PSEA a été menée pour garantir que tous les membres du personnel des Nations unies ont la possibilité de partager leur expérience sur leur lieu de travail.

CHAPITRE

05

PARTENARIATS ET
MOBILISATION DE
RESSOURCES



Partenariats :

En 2022, l'Algérie a renforcé ses relations avec les acteurs gouvernementaux, internationaux, de la société civile et du secteur privé. Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a visité le pays lors du 31ème Sommet de la Ligue Arabe et a discuté de l'engagement multilatéraliste et du partenariat pour la paix et la sécurité avec le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

La signature du Cadre de Coopération pour le développement durable entre l'Algérie et le Système des Nations Unies a été un moment fort de l'année, permettant la mise en place de partenariats stratégiques pour financer les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Programme 2030.

Des partenariats innovants ont été mis en place avec différents pays et organisations pour financer les ODD, tels que ceux avec la FAO, la SIDA et les Pays-Bas pour l'ODD 6, visant à utiliser rationnellement l'eau et à évaluer la productivité des terres et de l'eau dans l'agriculture. Le PNUD a également créé des partenariats avec l'Union Européenne, le ministère de l'Économie de la Connaissance et la Suisse pour soutenir l'écosystème d'innovation, la couverture des assurances contre les risques naturels et la réinsertion des ex-détenus.

L'UNICEF a établi des partenariats avec l'UE, la coopération américaine, japonaise, italienne et espagnole pour mobiliser des ressources, et a collaboré avec des organisations de la société civile dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'utilisation des TIC.

L'UNESCO a achevé avec le Ministère de l'Éducation Nationale la formulation de l'intervention contribuant à une éducation de qualité à travers le renforcement de la didactique des mathématiques et des compétences numériques, et a signé la convention avec l'Union Européenne, dans le cadre de la facilité d'appui au partenariat UE-Algérie.

Par ailleurs, des coopérations Sud-Sud ou des partenariats triangulaires ont été mis en place pour renforcer l'apprentissage et le partage d'expérience entre les institutions algériennes et d'autres pays africains sur les réformes des finances publiques. L'ONUDC a continué son appui à des pays africains dans leur réforme pénitentiaire en application des règles minima de traitement des détenus – dites Règles de Nelson Mandela, au travers de formations dispensés par l'Administration Pénitentiaire Algérienne.



Mobilisation de ressources :

En 2022, le montant total mobilisé par les différentes agences du système des Nations Unies s'élève à 25 millions USD pour les activités de développement.

Le Système des Nations Unies a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires traditionnels et nouveaux, mobilisant plus de 8 millions de USD pour la diversification économique, avec un accent particulier sur les objectifs de développement durable (ODD) 8 et 12, ainsi que sur les secteurs clés tels que l'agriculture et la pêche. En outre, un financement de près de 7 millions de dollars a été accordé à l'axe environnemental, qui lie l'économie à l'environnement, pour des projets liés aux ODD 8, 11, 12, 13, 14 et 15. Cela a permis de renforcer l'importance de la préservation des écosystèmes, la réhabilitation et la valorisation de l'eau, la transition énergétique et l'action climatique renforcée.

L'équipe de pays des Nations Unies a également travaillé à renforcer les services de santé et l'éducation, avec une mobilisation de fonds de 4,2 millions USD pour les ODD 3, 4,5, 8 et 10. Des partenaires tels que l'Union européenne,

les États-Unis et des fonds multi-bailleurs ont apporté leur soutien financier pour la mise en œuvre de ces projets.

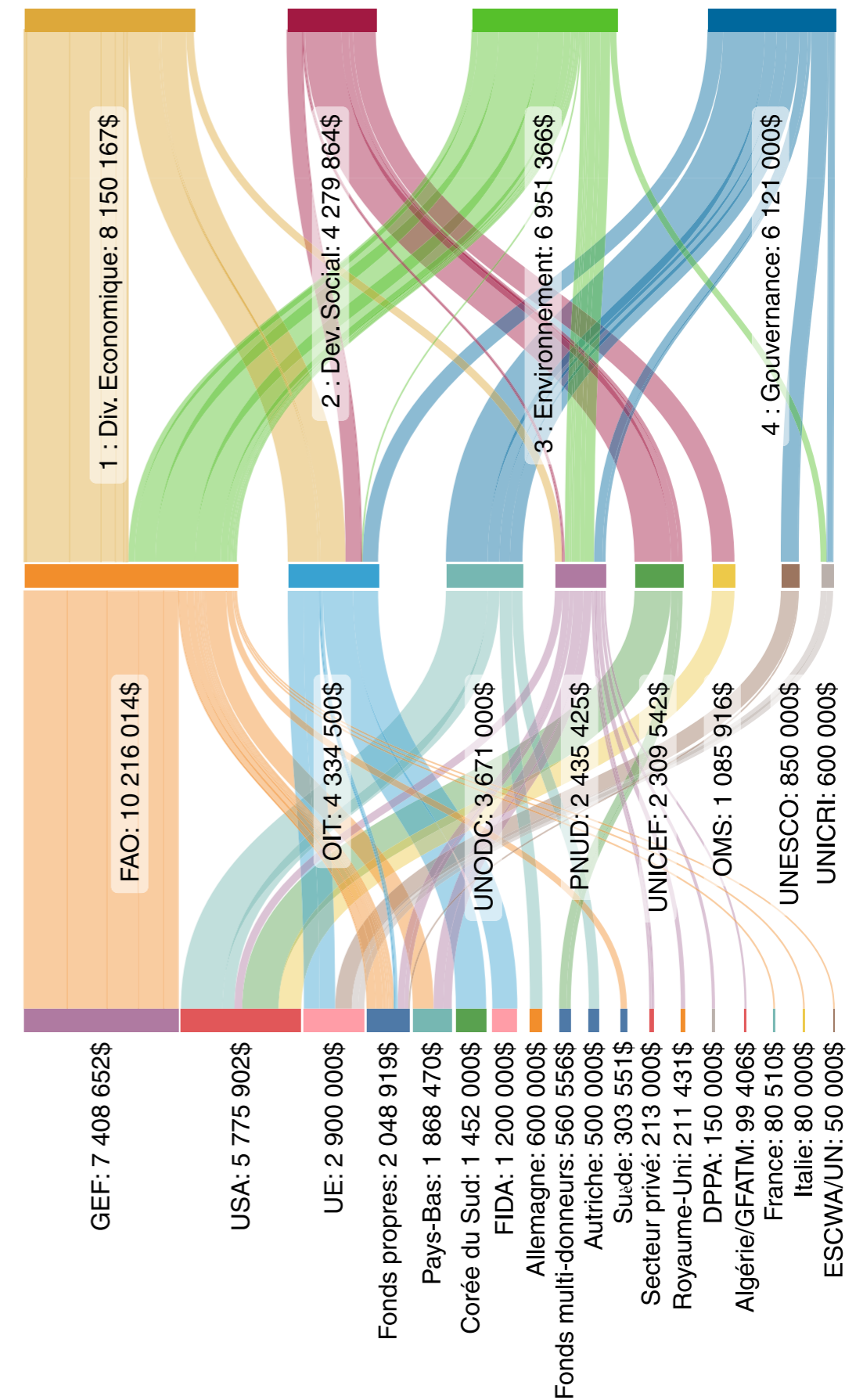
En ce qui concerne l'axe gouvernance, des partenaires ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un soutien accru à la gouvernance, avec plus de 6 millions USD de dollars mis à disposition du Système des Nations Unies. Les États-Unis, l'Union européenne, l'Autriche, les Pays-Bas et l'Allemagne ont contribué à accélérer la réalisation des ODD 10 et 16, ainsi que la mise en œuvre d'un développement durable dans lequel l'individu est au centre. Ce travail a également accordé une grande importance à la coopération Sud-Sud et à l'ODD 17.

Enfin, en juillet 2022, une soumission au fonds CERF a été initiée grâce à des efforts de plaidoyer importants, permettant l'allocation de 3 millions de dollars pour l'assistance alimentaire et la nutrition dans les camps de réfugiés. Cette allocation a été très bien accueillie par les réfugiés et a montré l'engagement des Nations Unies face à la situation, encourageant ainsi les donateurs à soutenir les efforts en cours.»

Mobilisation de ressources 2022 – Opération humanitaire

OPÉRATION HUMANITAIRE	AGENCES	DONATEURS	MONTANT (USD)
OPÉRATION HUMANITAIRE TINDOUF	HCR	États-Unis Italie Allemagne Japon Union européenne Canada France Norvège Luxembourg CERF UNIQLO Espagne UNAIDS Secteur Privé	17 295 695
	PAM	ECHO, Espagne, Allemagne, Suisse, USA, Bulgarie, Italie, France, Brésil, Pays-Bas, Andorre, Fondation Buffet UNCHR et PAM	22 600 000
	UNICEF	Humanitarian Action for Children (US) Government contribution against HAC ACT-A) Italie Spain	3 232 336
	OMS	Fonds réguliers	200 000
ASSISTANCE AUX RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET MIGRANTS	HCR	États-Unis Italie Allemagne Japon Union européenne Canada France Suède UNIQLO Espagne UNAIDS Secteur Privé	2 965 815
	OIM	Canada États-Unis Union européenne Pays-Bas Norvège Danemark Suisse Allemagne Italie Divers	6 675 042
TOTAL			46 093 846

Mobilisation de ressources 2022 par axe du Cadre de Coopération Stratégique :



CHAPITRE

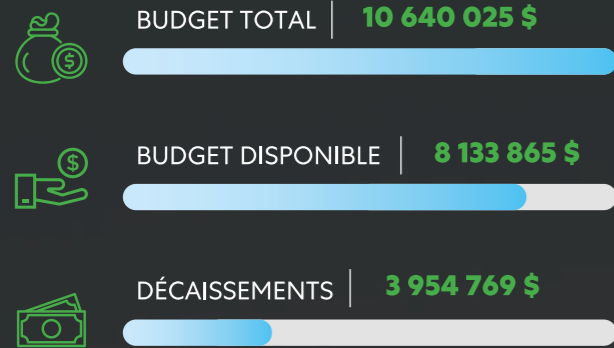
6

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS

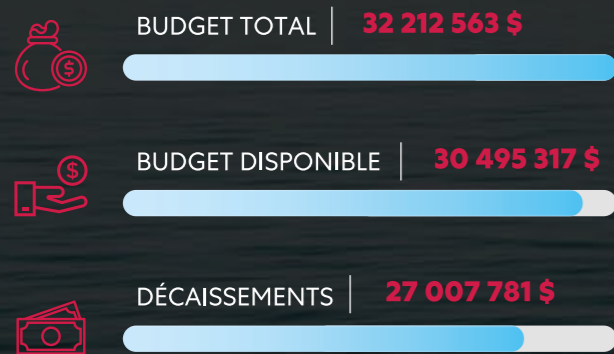


APERÇUS BUDGÉTAIRE ET FINANCIER POUR L'ANNÉE 2022

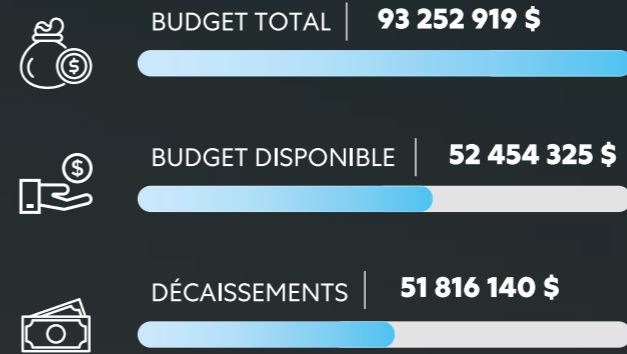
ENVIRONNEMENT



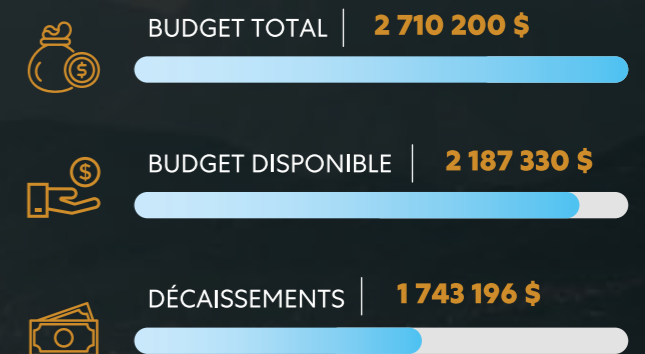
DEVELOPPEMENT SOCIAL



HUMANITAIRE



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE



BONNE GOUVERNANCE



AGENCE	Budget Total 2022(USD)	Budget disponible 2022 (USD)	Dépenses 2022 (USD)
Diversification Economique			
FAO	197 419	110 549	40 586
ILO	823 600	823 600	790 000
OMPI	119 181	119 181	58 328
ONUDI	1 300 000	864 000	613 480
UNDP	270 000	270 000	240 802
Total	2 710 200	2 187 330	1 743 196
Développement Social			
ILO	234 500	234 500	234 500
OMS	3 956 893	2 755 542	1 888 242
ONUSIDA	130 000	130 000	122 240
UNDP	20 368 000	20 358 000	17 921 412
UNFPA	261 950	201 950	165 000
UNICEF	7 170 620	6 770 025	6 631 387
UNODC	90 600	45 300	45 000
Total	32 212 563	30 495 317	27 007 781
Environnement			
FAO	3 838 274	3 546 972	598 297
ONUDI	1 903 860	690 002	52 570
UNDP	2 377 891	2 377 891	1 989 902
UNOPS	2 520 000	1 519 000	1 314 000
Total	10 640 025	8 133 865	3 954 769
Gouvernance			
UNDP	1 705 000	1 705 000	712 332
UNESCO	350 000	310 000	50 000
UNFPA	83 293	68 293	58 293
UNODC	1 500 000	1 500 000	1 290 000
Total	3 638 293	3 583 293	2 110 625
TOTAL DÉVELOPPEMENT	49 201 081	44 399 805	34 816 371
Humanitaire			
HCR	44 236 266	19 962 630	19 734 657
OIM	16 000 000	6 675 042	6 284 830
OMS	150 000	150 000	130 000
PAM	29 800 000	22 600 000	22 600 000
UNICEF	3 066 653	3 066 653	3 066 653
Total	93 252 919	52 454 325	51 816 140
TOTAL GÉNÉRAL	142 454 000	96 854 130	86 632 511

AGENCES	BUDGET TOTAL 2022(USD)	BUDGET DISPONIBLE 2022 (USD)	DÉPENSES 2022 (USD)
FAO	4 035 693	3 657 521	638 883
HCR	44 236 266	19 962 630	19 734 657
ILO	1 058 100	1 058 100	1 024 500
OIM	16 000 000	6 675 042	6 284 830
OMPI	119 181	119 181	58 328
OMS	4 106 893	2 905 542	2 018 242
ONUDI	3 203 860	1 554 002	666 050
ONUSIDA	130 000	130 000	122 240
PAM	29 800 000	22 600 000	22 600 000
UNDP	24 720 891	24 710 891	20 864 448
UNESCO	350 000	310 000	50 000
UNFPA	345 243	270 243	223 293
UNICEF	10 237 273	9 836 678	9 698 040
UNODC	1 590 600	1 545 300	1 335 000
UNOPS	2 520 000	1 519 000	1 314 000
TOTAL GÉNÉRAL	142 454 000	96 854 130	86 632 511

CHAPITRE

07

PRIORITÉS DU SNU
POUR 2023



En 2023, le Système des Nations Unies (SNU) entame la mise en œuvre du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2023-2027, en s'appuyant sur des priorités stratégiques définies de concert avec ses partenaires : réparties selon les 4 axes suivants : Diversification économique et promotion de l'investissement, Gouvernance, Développement humain et social, Environnement, transition énergétique et économies d'énergie.

Dans le domaine de la diversification économique, le SNU se concentrera sur le renforcement des systèmes alimentaires, des filières agricoles et la promotion du travail décent. Il favorisera le développement des compétences, soutiendra les services publics de l'emploi et encouragera le développement des MPME et de start-ups, notamment dans les secteurs porteurs. Des approches innovantes de financement, telles

que les systèmes d'assurance inclusifs, seront également mises en place.

En matière de gouvernance, le SNU œuvrera au renforcement de l'État de droit en promouvant la participation inclusive et la cohésion sociale. Il s'attachera particulièrement à collaborer avec la Cour constitutionnelle, le Parlement et à encourager la participation des femmes dans le système judiciaire. La transparence, la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Le SNU contribuera au développement de la numérisation et à l'amélioration du système statistique national pour une meilleure production, analyse et diffusion des données.

Le développement humain et social sera un autre axe majeur du travail du SNU en 2023. Il se concentrera sur des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Le soutien à la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire, la réduction de la mortalité maternelle, la lutte contre les maladies non transmissibles et le renforcement de la vaccination grâce au Programme Elargi de Vaccination (PEV) et au dossier électronique de vaccination seront des priorités. Dans le domaine de l'éducation, une attention particulière sera portée à l'amélioration de la qualité de l'éducation et au renforcement des compétences des enseignants.

L'environnement sera également au cœur des préoccupations du SNU en 2023. Il mettra l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, la prévention des incendies, la valorisation des écosystèmes, la résilience climatique, la gouvernance des aires protégées et la lutte contre la rareté de l'eau. Des mesures seront prises pour soutenir la transition énergétique, l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation de ses conséquences, en renforçant les cadres juridiques et les dispositifs institutionnels.

Parallèlement à ces priorités, le SNU mobilisera ses efforts pour soutenir les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants dans divers domaines, notamment à travers l'opération humanitaire à Tindouf. Il cherchera à améliorer leurs conditions de vie, en veillant à satisfaire leurs besoins fondamentaux, que ce soit dans les camps ou dans les zones urbaines. Le SNU travaillera en étroite collaboration avec des partenaires solides, dans une approche globale, afin d'améliorer le bien-être et l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables.

Enfin, le SNU continuera de développer un plan de réponse spécifique aux réfugiés (RRP) pour les réfugiés sahraouis, couvrant les années 2023-2024. Cette initiative vise à mieux coordonner la planification et la collecte de fonds afin de répondre de manière plus efficace aux besoins spécifiques de ces réfugiés.



ACRONYMES :

ADM	Approche de Développement des Marchés
AFD	Agence française de développement
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANADE	Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit
APA	Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages
APC	Assemblée Populaire Communale
AVRR	Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident
CATI	Centres d'appui à la Technologie et à l'Innovation
CBT	Cash Based Transfer
CEP	Champs Ecoles pour les Producteurs
CERF	Fonds Central d'Intervention d'Urgence
CESP	Centre d'Education et de Sensibilisation du Public
CFPA	Centre de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNESE	Conseil National Economique, Social et Environnemental
CNUCC	Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique
COVAX	COVID-19 Vaccines Global Access
CR	Coordonnateur Résident
CRE	Clubs de Recherche d'Emploi
DARV	Dispositif d'Aide au Retour Volontaire
DGSN	Direction Générale de la Sûreté Nationale
DRIS	Division Ressources Informationnelles et Simulations
EMIS	Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement

EPI	Equipements de Protection Individuelle
ESCWA/CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FVC	Fonds Vert Climat
GCOM	Groupe Communication
GDO	Groupe des Operations
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GTG	Groupe Transversal Genre
HISP	Health Information Systems Program
IA	Intelligence Artificielle
IDH	Indice sur le Développement Humain
INPV	l'Institut National de la Protection des Végétaux
IST/VIH-SIDA	infections sexuellement transmissibles / virus de l'immunodéficience humaine - Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
KfW	Établissement de crédit pour la reconstruction - Banque d'aide au développement allemande
LNOB	Leave No One Behind
LTA	Long Term Agreement
MAE	Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MOOC	Massive Open Online Courses
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MS	Ministère de la Santé

MSNFCF	Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
NAME	Nomenclature Algérienne des Métiers
NRBC	Risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques
OA	Organismes d'Accréditation
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
OMS	Organisation Mondiale de Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPLC	Organe national de prévention et de lutte contre la corruption
ONPPE	Organe National de Protection et de Promotion de l'Enfance
ONU FEMMES	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plans de Développement Communaux
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNC	Plan National Climat
PNSP	Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPMR	Plan de Prévention des Risques Majeurs
PSEA	Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
QPC	Question Prioritaire de Constitutionnalité

RCCE	Communication sur les Risques et l'Engagement Communautaire
RMNCAH	Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Adolescente
RS	Résultat stratégique
RSI	Règlement Sanitaire International
SIS	Système d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SR	Santé reproductive
SVDN	Système de Veille des Dispositifs Nationaux de Lutte Antiacridienne
TES	Transforming Education Summit
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UGTA	Union des Généralistes des Travailleurs Algériens
UNCT	Équipe Pays des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
UNICRI	Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice
UNIP	Unité Nationale d'Information Passagers
UNODC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets
VBG	Violence Basée sur le Genre
ZIPAMs	Zones d'Intérêts pour les Plantes Aromatiques et Médicinales



**NATIONS
UNIES**
ALGERIE

Copyright :

Rapport Annuel des Nations Unies –
Algérie 2022

Publié par le Système des Nations
Unies Algérie

41 Rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger,
Algérie

Copyright© 2021 SNU Algérie
Tous droits réservés

 algeria.un.org/fr

 twitter.com/UNALGERIA

 web.facebook.com/UNALGERIA

